VOLUME XXII[illegible] — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 17 JUILLET, 1935 — NUMERO [illegible]

Adresse ... "La Liberté"

ABONNEMENT

Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Réunion de nos Maîtres de Poste

Ils s'assemblent pour la première fois à Winnipeg sous les auspices de l'Association d'Education, et discutent les problèmes de leur profession.

L'Association des maîtres de poste du Manitoba tenait sa convention annuelle à Winnipeg la semaine dernière. Les délibérations ont eu lieu à l'hôtel Marlborough. Les délégués ont aussi été les hôtes de la Compagnie Eaton, de la Compagnie Simpson de Régina et des deux quotidiens de Winnipeg qui leur ont offert des banquets.

Répondant à l'appel de l'Association d'Education un bon nombre de nos maîtres de poste de langue française étaient venus assister à cette convention. De fait, ils n'y avaient jamais été aussi nombreux. L'un d'entre eux, M. Edmond Comeault, de Letellier, a même été secrétaire de la commission des résolutions.

Jeudi soir, les maîtres de poste de langue française étaient conviés à une réunion intime qui eut lieu à l'Académie Provencher et que présida M. le magistrat Lacerte, entouré de la plupart des membres de l'exécutif de l'Association d'Education. M. Lacerte, dans une brève allocution, a montré ce que peut faire le maître de poste dans sa paroisse pour servir la cause du français. C'est un véritable apostolat à exercer auprès de nos compatriotes, trop souvent distraits ou insouciants. Une telle attitude a un côté immédiatement pratique: en donnant au français dans le service postal toute la place à laquelle il a droit, en employant toujours des formules françaises ou bilingues, on crée de l'emploi pour nos compatriotes.

Un échange de vues fort intéressant a eu lieu et la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Les quelque vingt-deux maîtres de poste de langue française de l'Association Canadienne des Maîtres de Poste, réunis en assemblée le 11 juillet sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, émettent le voeu:

1e Que pareille réunion ait lieu à l'occasion de chaque convention annuelle de l'Association des Maîtres de poste;

2e Qu'un compte rendu de cette réunion soit envoyé à tous les maîtres de poste de langue française du Manitoba et qu'on les engage à faire partie de l'Association Canadienne des Maîtres de Poste;

3e Qu'à l'avenir telle réunion ait lieu la veille de la première journée de la convention.

La soirée s'est terminée par une petite réception intime.

Parmi les maîtres de poste présents nous avons remarqué: M. et Mme Joseph Vermander, Louis Larivière et Mlle Anna Leclerc, Saint-Boniface; J.-E. Langevin, Sainte-Rose-du-Lac; Mlle Trudeau, Lorette; Edmond Comeault, Letellier; M. et Mme Dumaine, Ile-des-Chênes; M. et Mme J. Régnier, Saint-François-Xavier; D.-N. Normandeau, La Broquerie; Mlle Boisvert, Laurier; A.-J. Beaudry, Vassar; Honoré Payette, Saint-Lupicin; Louis Brasseur, Spruce Grove; Ernest Bouchard, Fisher Branch.

LE PARTI DE LA RECONSTRUCTION

Manifeste en quinze points du nouveau parti Stevens—La jeunesse canadienne doit enfin avoir son tour—Du travail dans toutes les sphères.

TORONTO — L'honorable H. H. Stevens, ancien ministre du Commerce dans le cabinet Bennett, a lancé officiellement le nouveau parti politique dont il sera le chef en publiant un long manifeste, dont le mot d'ordre est la réforme. Le manifeste contient 15 points principaux avec corollaires. M. Stevens énonce des projets affectant tous les domaines de la vie économique et sociale du Canada. La jeunesse canadienne doit enfin avoir son tour, pense M. Stevens et pouvoir obtenir un travail rémunérateur. Le gouvernement de la reconstruction prendra les moyens de lui assurer du travail sur la ferme, dans les mines, dans les forêts et dans toutes les autres sphères de notre vie industrielle. Le manifeste propose l'uniformisation des impôts, y compris ceux des entreprises individuelles qui existent au sein des grandes corporations.

M. Stevens annonce qu'il fera une enquête complète sur le problème monétaire. Il promet une mise en vigueur rigoureuse des recommandations de la Commission d'enquête sur les achats massifs et les profits commerciaux; l'abolition de notre dette nationale en 25 ans; développement des travaux publics; un projet national du logement avec ou sans la coopération des institutions financières du pays.

Le manifeste traite encore du travail du tarif. Celui-ci serait abaissé sur les instruments aratoires et les textiles. Il touche également au problème ferroviaire, parle de la réforme de nos prisons et s'attaque à la question des anciens combattants.

"Je ne nie pas que certaines mesures de ce genre aient déjà été proposées et même adoptées, dans certain cas. Mais les deux vieux partis n'eurent jamais la ferme détermination de s'attaquer aux véritables causes de nos maux. Les propositions contenues dans le manifeste du nouveau parti apporteront à son avis une amélioration décisive et immédiate et remédieront à la détresse actuelle.

"Ce parti ne perdra pas son temps dans des attaques personnelles et à lancer de la boue. Nous ne chercherons qu'à exposer notre point de vue et à obtenir qu'on en tienne compte."

Les 15 points

Le nouveau parti de la reconstruction propose:

1—Augmentation des impôts sur les gros revenus et les corporations à succursales, celles-ci devant être évaluées séparément. Le gouvernement percevra tous les impôts, provinciaux comme fédéraux, et en partagera les produits de façon "agréable et équitable."

2—Législation assurant aux fermiers des prix justes pour leurs produits et les libérant de l'oppression des entremetteurs; nomination d'une commission fédérale agricole qui devra deviser un plan démocratique pour contrôler et diriger la mise sur le marché des produits agricoles répartis en quatre groupes: les céréales; le bétail et la volaille; les fruits et les légumes, et les produits laitiers.

3—Enquête complète sur les problème du crédit et monétaire, avec le concours d'autorités reconnues du Canada et de la Grande-Bretagne, afin de trouver un système de contrôle monétaire adaptable aux conditions canadiennes. Nationalisation de la Banque du Canada.

4—Abaissement des taux d'intérêt à des niveaux plus bas et intervention de l'Etat pour obtenir un tel abaissement partout où la chose sera possible. Un intérêt de cinq pour cent sur hypothèques serait suffisant. Disparition de notre dette nationale en 25 ans par l'usage de nos ressources naturelles encore inexploitées; augmentation de la consommation du charbon canadien par l'absorbation d'une forte partie des coûts du transport et par l'utilisation des tourbières.

5—Mise en vigueur rigoureuse de toute loi basée sur les recommandations de la Commission d'enquête sur les achats massifs. Institution d'une commission du commerce et de l'Industrie avec autorité pour agir en arbitre dans toutes les questions relatives au commerce juste, aux méthodes commerciales injustes, aux escomptes malhonnêtes et à la concurrence injuste en général.

6—Parachèvement de la route transcanadienne; construction, avec la coopération des provinces de routes depuis la frontière américaine jusqu'aux parcs nationaux; développement du tourisme dans le nord du Canada; programme de reboisement national et disparition des passages à niveau.

7—Les institutions financières seront invitées à coopérer à un programme national de logement tant urbain que rural en offrant de l'argent à intérêt réduit. Si elles refusent cette coopération le projet sera financé par l'émission d'obligations garanties par l'Etat.

8—Législation pour instituer l'uniformité des salaires et des heures de travail dans le pays; administration rigide de la loi des salaires minima sur tous les travaux publics, dans le but d'imposer une échelle de salaire équitable à l'industrie en général.

9—Concessions commerciales réciproques avec les autres nations. Protection des ouvriers et des agriculteurs en réduisant les droits de douane sur les instruments aratoires et les textiles fondamentaux.

10—Epuisement de tous les pouvoirs que la constitution donne au gouvernement central avant de demander aux provinces de faire des sacrifices de leur autonomie. Abandon du "prétexte" que le gouvernement fédéral n'a pas les pouvoirs de remédier aux maux qui nous confrontent. Tout changement à la constitution devra être apporté après des conférences amicales avec les provinces.

11—Pas de fusion des chemins de fer nationaux et des autres réseaux sous l'autorité d'intérêts privés. Les chemins de fer nationaux ne seront pas vendus à des financiers internationaux, en ce moment ou à la valeur actuelle. Le "parti de reconstruction" prépare un vaste plan qui apportera la solution aux problèmes des chemins de fer au Canada.

12—Absorption des jeunes gens et des jeunes filles dans l'armée des travailleurs, en "ouvrant de nouvelles avenues de chances d'emploi" sur les fermes, dans les mines, les forêts et les autres industries.

13—Etude sérieuse du système des pénitenciers dans le but de transformer ces institutions en "établissements humains" pour le rétablissement moral des internés.

14—Protection des femmes et des jeunes filles contre l'exploitation par des "patrons sans scrupules," et reconnaissance des droits de la femme de contribuer à l'organisation des services sociaux et d'hygiène.

15—Etude sérieuse et sympathique des lois relatives aux anciens combattants dans le but de leur rendre justice et de faire honneur aux engagements pris pendant la guerre.

DES TITULAIRES A 43 POSITIONS D'IMPORTANCE

M. Bennet doit faire ces nominations d'un jour à l'autre — Les candidats sont nombreux.

OTTAWA — On s'attend à des nominations importantes qui seront annoncées d'un jour à l'autre.

M. Bennett et ses collègues peuvent disposer de 43 positions dont 28 représentent des salaires formant $175,000 par année. Inutile de dire que les candidats sont au nombre de quelques centaines. Il faudra désigner un juge à la Cour suprême du Canada, position de $12,000 par année. A ce poste on mentionne l'hon. juge Dysart, de la Cour suprême du Manitoba. Il y aura à nommer le président de la commission des chemins de fer du Canada, autre position de $12,000, qui ira peut-être à l'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice. Il faudra nommer un président à la commission du service civil, position de $7,000, pour laquelle on désigne M. J.-H. Stitt, député fédéral du Manitoba.

Trois sous-ministres

Il y a trois positions de sous-ministre disponibles, aux postes, à la marine et à l'intérieur. Aux postes, la nomination ira, dit-on, à M. P.-T. Coolican, sous-ministre intérimaire et à la marine, à M. R.-K. Smith, député fédéral. A ces deux positions, sont attachés des traitements de $10,000 et de $8,000. Le sous-ministre de l'intérieur reçoit $8,000. Advenant la nomination de sous-ministres de langue anglaise, on dit que deux sous-ministres adjoints canadiens-français seront nommés.

Une autre position importante à accorder est celle d'archiviste en chef du Canada, position de $12,000, pour laquelle on désigne M. Aegidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal. Le gouvernement devra également nommer l'avocat de la nouvelle commission du commerce et de l'industrie dont le terme d'office sera de dix ans, avec traitement ne devant pas dépasser $12,000 et les trois membres de la commission du chômage dont le traitement sera fixé par ordre en conseil.

Les candidatures

Il y a déjà plus de 300 candidats choisis pour les élections fédérales que l'on prévoit pour le mois de septembre. Une compilation de la Canadian Press indique que les libéraux ont déjà choisi 148 candidats, les conservateurs 98, et la C.C.F. 77, soit un total de 323. Et M. Stevens annonce pour lui 265 candidats.

ASSEZ DE PLUIE: DU TEMPS CHAUD

La récolte promet d'être abondante avec de la chaleur sans humidité — La rouille au Manitoba.

D'après le dernier rapport des deux compagnies de chemin de fer, l'humidité a été suffisante dans presque toutes les parties de l'Ouest et les cultivateurs espèrent maintenant une période de beau temps clair et chaud, sans humidité.

Le blé est épié dans un grand nombre de districts et les épis ont déjà une bonne longueur, au Manitoba et dans l'est de la Saskatchewan.

Plus de sécheresse

L'extrême sud-ouest de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta, qui se plaignaient de la sécheresse il y a une semaine, ont bénéficié de fortes ondées mais ont encore besoin de pluie.

Un peu de dommage par les sauterelles et de légères traces de rouille dans la vallée de la rivière Rouge et près de Portage-la-Prairie.

Dans la région de la rivière de la Paix, la récolte a bonne apparence en général, mais elle est en retard à cause du temps frais et des pluies.

Les sauterelles et les vers causent quelques dégâts près de Lampman et de Gravelbourg, mais c'est peu de chose comparé aux deux dernières années.

Dans la région manitobaine qui a souffert de la sécheresse ces dernières années on escompte une bonne récolte cette année. Dans le centre de la province et jusqu'à la région Dauphin-Swan River, tout indique que le rendement sera élevé.

De Yorkton à Elrose, de fortes pluies ont rempli des marais qui étaient secs depuis plusieurs années. Tous les champs de seigle sont épiés. Les jachères d'été sont en retard, car la terre est trop humide pour les labours.

La rouille au Manitoba

La rouille du blé a augmenté d'une façon appréciable au Manitoba et le degré d'infection est plus élevé que de coutume à cette époque de l'année. On la trouve distribuée à peu près uniformément au sud de la ligne Winnipeg-Brandon. Le territoire au nord de cette ligne n'a pas encore été examiné par le laboratoire des recherches. Presque tous les blés communs portent des taches de rouille. Le blé Durum est moins affecté, mais l'orge est à peu près aussi attaquée que le blé commun.

Le 14 juillet à été relativement tranquille en France

PARIS — Des centaines de mille Français, divisés en deux camps rivaux, ont paradé dimanche dans les rues de Paris, mais dans des quartiers différents. Grâce aux précautions prises par le gouvernement, il n'y a pas eu de contact entre les manifestants de droite et ceux de gauche, qui se trouvaient séparés par de gros détachements de gardiens de la paix et de gardes mobiles. Après la revue traditionnelle passée par le président de la république entouré des membres du cabinet, les troupes étaient restées sous les armes, dans leurs casernes, prêtes à intervenir au besoin. Pendant que les Croix de Feu et les autres groupements patriotiques défilaient dans le quartier de l'Etoile et des grands boulevards, le "front populaire" (radicaux-socialistes, socialistes et communistes) manifestaient autour des places de la Bastille et de la République.

On signale des rencontres entre factions rivales à Limoges, Dijon, Strasbourg et quelques autres villes.

BRUXELLES — On annonce que les relations diplomatiques seront bientôt reprises entre la Belgique et la Russie soviétique. Les négociations entreprises pour amener la reconnaissance de [illegible] par la Belgique auraient été fructueuses.

LES MARCHEURS DE L'OUEST ET CEUX DE L'EST

Ils sont résolus à se rendre à la capitale coûte que coûte — La police se tient prête.

La marche sur Ottawa des grévistes des camps de secours du Manitoba a subi bien des contre-temps. Lloyd Evans, chef d'une avant-garde de six hommes, s'est rendu avec eux en taxis jusqu'à Kenora. Là il lui a été impossible de trouver des automobiles à louer pour continuer le voyage. Les autorités de la ville ont même mis peu d'empressement à aider le projet.

Samedi, un tag-day à Winnipeg a versé $2,857 dans la caisse des grévistes qui se préparent à lever leur camp du terrain de l'Exposition et à se mettre en route pour Kenora d'un moment à l'autre.

Dans une assemblée en plein air tenue samedi soir devant le Parlement, le Rév. S. B. East, de Régina, a exprimé sa sympathie pour les grévistes et leur a promis tout son appui dans leur lutte.

Dimanche, dans une autre réunion, l'un des chefs a déclaré que l'armée des grévistes partirait de Winnipeg sans égard aux conséquences qui pourraient en résulter.

Ceux de Montréal

MONTREAL — La Sûreté provinciale a appréhendé 21 marcheurs de la faim qui avaient quitté Montréal pour se rendre à Ottawa. Ces chômeurs étaient arrivés à Vaudreuil alors que la police municipale de Montréal était aux prises avec ceux qui tentaient de manifester en ville, simple ruse pour permettre à leurs compagnons de sortir paisiblement de la ville et de se mettre en route pour Ottawa.

Les chômeurs qui ont passé la nuit à la belle étoile à Vaudreuil étaient peut-être au nombre d'une soixantaine. La police en a capturé une dizaine d'autres plus tard.

A Ottawa

Les autorités municipales d'Ottawa sont bien décidées à prendre toutes les mesures d'urgence possibles pour empêcher tout désordre au cas de l'arrivée dans la capitale d'un groupe considérable de marcheurs de la faim. La police municipale et la police montée coopéreront ensemble.

D'autre part, on tente tous les efforts possibles pour obtenir que les gouvernements du Dominion et de la province voient à ce que les marcheurs n'arrivent pas jusqu'à Ottawa.

Le cabinet s'en occupe

Le cabinet a envisagé plusieurs plans de travail et de salaires pour les chômeurs des camps de concentration. Il envisage les moyens de remplacer les camps de concentration par un vaste plan qui placerait sur des fermes les hommes de ces camps. Si les fermiers ne pouvaient payer un salaire convenable, le gouvernement contribuerait sous forme de bonis qui ne devraient pas dépasser la somme qu'il en coûte au gouvernement pour garder les hommes dans les camps de concentration. Quelques-uns doutent des chances de succès d'un tel plan, parce qu'un grand nombre de chômeurs ont manifesté leur intention bien arrêtée de ne pas aller sur les fermes.

Un manifeste de Woodsworth, chef de la C. C. F.

OTTAWA — J.-C. Woodsworth a publié lundi un manifeste qui expose son programme de reconstruction sociale, basé sur le renversement du capitalisme. Ce programme comprend:

1e L'administration de l'assistance publique de façon à maintenir des conditions de vie convenables;

2e Un système national d'assurance sociale contre le chômage, la maladie, les accidents, la vieillesse, en même temps qu'un service médical socialisé;

3e Un salaire minimum national pour les travailleurs;

4e Un revenu minimum garanti pour les fermiers.

REGINA — On achève à Régina l'enquête préliminaire des suspects arrêtés lors de l'émeute du 1er juillet. Jusqu'à présent, 24 hommes ont été condamnés à subir leur procès en septembre.

La Célébration du 14 Juillet

Le banquet de samedi soir à l'Hôtel Royal Alexandra et la messe de dimanche matin à la chapelle du Collège de Saint-Boniface.

Le banquet du 14 juillet est devenu un événement marquant de la vie française pour Saint-Boniface et Winnipeg. D'année en année il acquiert de l'ampleur et attire une foule de plus en plus nombreuse de Français et d'amis de la France. La grande salle de l'hôtel Royal Alexandra était presque remplie. Il nous a semblé que la jeunesse canadienne-française était particulièrement bien représentée.

Le dîner était organisé, comme de coutume, par l'Union Nationale Française et l'Association des Réservistes français. M. Emile Létienne, président de la première société présidait.

On remarquait à la table d'honneur:

M. et Mme E. Létienne, M. et Mme L. Michel, M. et Mme J.-H. Bourgouin, le maire et Mme G. H. Barefoot, le major et Mme J.-C. Lavoie, Mme H. Painchaud, M. D. Frémont, Mme M. Richard, M. et Mme J.-B. Burgoyne, M. et Mme N.-J.-A.-N. de la Giclais, Col. R. H. Webb, Mme E. de Denus, M. L.-P. Gagnon, Mme Ryback, R. Pelletier, Arthur De Jardin, M. et Mme Bilienski.

Les discours

Nous ne pouvons que résumer brièvement les discours, tous d'excellente facture, qui ont été prononcés.

M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France, salue les représentants des pays amis de la France présents, ainsi que les Canadiens français, fils de Français établis au pays depuis des siècles, et les Français venus de France. Nulle part, dit-il, on ne suit plus attentivement qu'au Canada les luttes du peuple français; nous partageons les affres de la France et les menaces sans nombre qui l'assaillent depuis sa victoire. L'orateur offre à la vieille mère patrie, au nom des Canadiens, l'hommage de leur gratitude et de leur respect.

Le maire Barefoot, qui a pris contact avec la France pendant la guerre, est particulièrement heureux de s'associer à la joie des Français en répondant au toast des villes de Winnipeg et de Saint-Boniface.

M. Bilienski, vice-consul de Pologne, rappelle l'amitié traditionnelle de la France et de la Pologne, deux pays qui ont toujours porté bien haut l'étendard de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

M. De Jardin, consul de Belgique, évoquant le mariage de la France et de la Belgique, affirme que les deux pays ne font qu'une seule grande nation attachée à l'oeuvre de la civilisation, à la culture du progrès, de la science et des arts.

M. Louis-Philippe Gagnon, associant dans une même idée la France et le Canada, évoque le "miracle canadien" et l'oeuvre des ancêtres qui ont consolidé la situation politique du pays avec des moyens de fortune. Les Canadiens français sont heureux de venir fraterniser avec les Français, qu'ils considèrent comme de vrais frères et soeurs.

M. Ralph Webb, ancien maire de Winnipeg, assure que les souvenirs de la fraternité d'armes ne s'effaceront pas et que l'Angleterre restera toujours aux côtés de la France. Il exprime le voeu que le grand problème de la paix aboutisse enfin à une solution et que les pays d'Europe imitent le Canada et les Etats-Unis qui vivent côte à côte sans canons ni frontières armées.

M. le major Lavoie, président de la Saint-Jean-Baptiste, présente aux Français les hommages des cousins du Canada, descendants des 60,000 Français de 1760 devenus trois millions. Un siècle trois quarts, dit-il, nous sépare de la France, mais chaque nouvelle année qui s'ajoute tend à faire tomber ce mur de séparation, grâce aux voyages et aux contacts de toutes sortes rendus plus faciles, et cela est très heureux, car le groupe français du Canada doit s'alimenter aux sources vives de la France.

M. Léon Michel, président des Réservistes français, passe en revue la situation du point de vue français. Il rappelle qu'en 1870 la France envahie paya les cinq milliards d'indemnité de guerre qu'on lui réclamait sans se plaindre et sans mendier. Il raille l'accusation de militarisme lancée à la France, alors que sa marine militaire est passée au quatrième rang, que son armée a été réduite de 60% depuis quatre ans et qu'elle n'arrive que la cinq ou sixième dans les budgets de guerre mondiaux. Aucune nation ne désire autant la paix que la France. Les pourparlers de ses anciens combattants avec les combattants alliés et ex-ennemis sont à ce point très significatifs. Quand les esprits seront pénétrés des idées des Briand, des Barthou et des Laval, conclut l'orateur, on pourra commencer à élever l'édifice de la paix.

M. de la Giclais, qui porte le toast aux dames, note que les Françaises ont assez d'influence dans leur pays pour n'avoir pas besoin du droit de vote. Il s'est toujours fait de grandes choses en France par les femmes; dans l'Ouest canadien, nous avons sous les yeux les oeuvres admirables de nos religieuses de France et du Canada. Et que ne devons-nous pas encore à nos mères, à nos femmes et à nos filles!

A la fin du banquet, M. le major Lavoie a remis à Gérard et Louis Létienne le trophée de balle au mur offert par la Société Saint-Jean-Baptiste. Ces deux jeunes fils du président de l'Union Nationale Française, non contents de briller aux premiers rangs de leurs classes au Collège, sont aussi des sportifs accomplis. Bravo!

Mme Dr Ryback a joué au piano l'hymne national polonais et Mlle Thérèse Bouchard a joué les autres chants nationaux.

La messe à Saint-Boniface

Dimanche matin a eu lieu la messe habituelle dans la chapelle du Collège. L'assistance était particulièrement nombreuse.

Le R. P. Bousquet, O.M.I., curé de Saint-Laurent, officiait et le R. P. Bourque, S.J., a prononcé le sermon de circonstance. Prenant pour texte les mots bien connus: "Gesta Dei per Francos—les gestes de Dieu par les Francs," il a rappelé la protection visible de la Providence sur la nation française. C'est au point qu'un auteur allemand a pu écrire récemment un livre intitulé: "Dieu est-il français?" Le prédicateur s'est étendu sur la sollicitude de la Vierge envers la France lors des apparitions de Lourdes. En choisissant Lourdes pour confirmer le dogme de son Immaculée-Conception, elle a fait de cette terre française une terre de bénédiction où s'opèrent de nombreux miracles. Chaque année il descend à la gare de Lourdes un million de pèlerins venus de toutes les parties du monde,—sans compter ceux qui viennent à pied, en automobile ou autrement.

Noblesse oblige: la nation française privilégiée de Dieu et de Notre Dame, se doit à elle-même d'être un peuple d'enfants de Marie et de vrais chrétiens.

L'orgue était tenu par M. Henri Caron. Soliste, M. Marc Meunier. A l'offertoire, Mlle Jacqueline Deniset a chanté un "O Salutaris."

La séance de l'après-midi, dans la salle du Collège, a attiré un grand nombre de spectateurs. Programme musical très attrayant avec Mlles Marie Boivin et Jacqueline Deniset et Marc Meunier.

Les gagnants de la tombola sont: 1er prix, Mimi Lavallée (No 129); 2e prix, A. Sansen (No 655); 3e prix, Mlle Law (No 562); 4e prix, Jacques Bougerol (No 669).

Graves désordres en Irlande pour le 12 juillet

BELFAST, Irlande du Nord — La célébration du 245e anniversaire de la bataille de la Boyne a tourné en émeute dans l'Ulster. Cinq personnes ont été tuées et 46 blessées.

La bataille commença lorsque des pierres furent lancées contre une fanfare écossaise qui prenait part à la démonstration.

Un grand nombre d'orangistes en grande tenue participaient à la commémoration de l'historique bataille pour le protestantisme.

Les coups de feu ont commencé vendredi soir, à la suite de la célébration orangiste, mais les plus graves désordres on eu lieu dimanche après-midi. Douze maisons ont été endommagées par le feu et 38 autres pillées.

REGINA — Le Rév. S. B. East, l'ardent défenseur des grévistes des camps de secours, s'est vu refuser l'usage de la radio.

Reorganization of Winnipeg Electric Company and Affiliated Companies

The general business conditions prevailing since 1929 have been reflected in decreased earnings of the Winnipeg Electric group of Companies and a situation threatening to the interests of the holders of they securities and shares of the Companies has existed for a considerable time. Winnipeg Electric is the guarantor of the bonds of each of the affiliated Companies and its own financial difficulties have been aggravated by inability to provide for payment of Northwestern Power Company's bond interest, now more than three years in arrear. In addition, the Winnipeg Electric Company's First Mortgage Bonds of approximately $3,000,000.00, which fell due on January 2nd, 1935, cannot be paid under present circumstances and the Company has a demand bank loan of $1,250,000.00 outstanding.

For more than two years Protective Committees representing the security holders of Winnipeg Electric Company, Manitoba Power Company Limited and Northwestern Power Company have been investigating and studying the affairs of the various Companies.

The necessity for reorganization was recognised by the Committees at an early date and they recommended that reorganization should take the form of consolidation of all the Companies, as far as possible, with a reduction of interest obligations. A Plan along these lines as approved by the Committees and by the Directors of the Companies will be submitted to the holders of the securities and shares. In the protracted negotiations leading up to the formulation of this Plan, earnest efforts were made to deal equitably with all classes of securities and shares. To do this concessions on the part of the various interests were recognised as essential and have been provided for. The Directors of the Companies feel that the provisions of the Plan are fair and equitable and strongly recommend that the Plan be adopted.

The provisions of the Plan may be summarized as follows:—

Winnipeg Electric Company will take over the properties and assets of Manitoba Power Company and Northwestern Power Company Limited and will acquire all outstanding bonds of Winnipeg, Selkirk and Lake Winnipeg Railway Company and Suburban Rapid Transit Company, of which two Companies, Winnipeg Electric already holds all outstanding shares.

All inter-company liabilities of Winnipeg Electric and Manitoba Power Company and Northwestern Power Company and all bond guarantees will disappear and shares held by Winnipeg Electric in Manitoba Power and Northwestern Power will be cancelled.

Winnipeg Electris will issue

(a) New $3,500,000, 5% First Mortgage Bonds, due 1960, to refund its present 5% First Mortgage Bonds, due January 2, 1935, and for other corporate purposes. The Trust Deed securing thees bonds will permit the issue of additional bonds up to $7,500,000 as the same may be required to provide 75% of future capital expenditures, subject to a stringent net earnings provision. These First Mortgage Bonds will be the only kinds ranking in priority to the General Mortgage Bonds;

(b) New General Mortgage Bonds, Series A and B ranking pari passu, due 1965; Series A, $29,275,500 with interest at 4% per annum for 7 years and thereafter at 5% per annum; Series B, $6,000,000, with interest on an income basis up to 4% for the first 7 years, up to 5% for the next 5 years and thereafter at the fixed rate of 5%. The issue of additional General Mortgage Bonds up to a total of $50,000,000 will be permitted as required to provide 80% of future capital expenditures, subject to a net earnings provision.

Present holders of all bonds and debenture stock of all the Companies, (excepting the holders of the Winnipeg Electric 5% Bonds—to be refunded as above stated and the holders of Northwestern Bonds) will receive therefore New General Mortgage Bonds and/or stock, Series A, of an equal principal amount. Holders of Northwestern Bonds will receive new General Mortgage Bonds and/or Stock, Series A, for 40% of the principal amount of their holdings and new General Mortgage Bonds and/or Stock, Series B, for the remaining 60%.

Holders of bonds and debenture stock of all the Companies (excepting the holders of the present Winnipeg Electric 5% First Mortgage Bonds) will receive Common Shares and Contingent Certificates, as illustrated below. General Mortgage bonholders will be represented by one-half of the Board of Directors during the first 7 years of the Plan.

The Common Shares will be divided into Class A and Class B; the shares which will be issued to present holders of bonds and debenture stock will comprise Class A; all other common shares will comprise Class B. Common Shares of Class A and Class B will be equal in all respects except that in view of the representation of bondholders on the Board of Directors for the first 7 years of the Plan, Holders of Class A Common Shares will not be entitled to vote on the election of Directors during the said period.

All bond and debenture stock holders (excepting Northwestern bondholders whose interest has been in arrears for three years as their Company has not been producing revenue) will receive interest at present rates up to January 2, 1936; from which date interest to the extent payable thereon is carried by the General Mortgage Bonds and Debenture Stock to be issued to them.

Northwestern Scrip Certificates will be paid off on the basis of 20% of the principal of the Certificates.

Shares of Manitoba Power and Northwestern (held by the public) will be exchanged for Common Shares of Winnipeg Electric on the basis shown below.

Winnipeg Electric Preferred Shareholders will retain their shares and in addition will receive Common Shares at the rate of one-half Common Share for each Preferred Share now held. The Preferred Shares will carry Non-Cumulative dividends at the rate of 4% for the first 7 years of the Plan and 5% thereafter.

The Bank Loan of $1,250,000 will be repaid in eight yearly instalments and the interest reduced from 6% to 5%.

The Contingent Certificate herein referred to will not bear interest or have any due date. The Company's only liability in respect of them is that they must be retired before any dividends or other distribution of the profits is made to shareholders.

The effect of the Plan upon the obligations of the Company is shown by the schedule below.

The results to be obtained under the Plan are as follows:—

(1) The principal amount of all funded obligations of each of the Companies will be maintained intact;

(2) The lien of the bonds will cover a complete power and transportation system serving the Greater Winnipeg district;

(3) The bondholders are afforded a means of securing an uninterrupted income in the greatest amount which the Company's finances permit:

(4) The bondholders (other than the holders of First Mortgage Bonds) by the receipt of Common Stock and Contingent Certificates will share in any future prosperity of the Company and be representation on the Board of Directors will have a voice in the Company's management

(5) By the reduction of fixed interest charges, the deferment of sinking fund obligations, the disappearance of inter-company guarantees and liabilities, the Company will have an opportunity to carry on and re-establish itself successfully as general conditions improve.

(6) The irreparable injury to the interest of the Shareholders which is bound to occur if the bondholders enforce their rights will be avoided; also the equity of the shareholders will be protected and, it is hoped, substantially increased.

Winnipeg, June 29, 1935.

E. ANDERSON,
President.

WINNIPEG ELECTRIC CAPITAL STRUCTURE UNDER PLAN

First Mortgage 5% Bonds		$3,500,000.00
General Mortgage Bonds, Series A		29,275,500.00
(Inclusive of $1,329,300 hypothecated as security for Bank Loan)		
General Mortgage Bonds, Series B		6,000,000.00
[illegible] Non-Cumulative Preferred Shares—		
Class A	261,713	
Class B	289,366	
Contingent Certificates to face amount of		$1,921,334.00
(No dividends can be paid while these certificates are outstanding)		

EXCHANGE PROPOSALS

	TO BE EXCHANGED FOR New General Mortgage Bonds Series A	Common Shares Class A	Contingent Certificates
BONDS AND DEBENTURE STOCK			
Winnipeg Electric Company—			
Each $1,000, 6½% Refunding Mortgage Bond due 1954	$1,000	9	$70
Each $1,000, 5% Refunding Mortgage Debenture Stock (Sterling), due 1954	$1,000	7	70
Manitoba Power Company Limited—			
Each $1,000, 5½% First Mortgage Bond Series A, due 1951; Series B, due 1952	1,000	9	70
Northwestern Power Company Limited—			
Each $1,000, 6% First Mortgage Bond due 1960			
Series B	400	8	28
Series A	400	8	28
Suburban Rapid Transit Company—			
Each $1,000, 5% First Mortgage Bond due 1933	1,000	8	70
Winnipeg, Selkirk and Lake Winnipeg Rly. Co.—			
Each $1,000, 5% Bond due 1933	1,000	8	70

SHARE CAPITAL	Non-Cumulative Preferred Shares	Common Shares Class B
Winnipeg Electric Company—		
Each $100 par value 7% Cumulative Preferred Shares (to be retained by present holders, modified as to dividends and otherwise)	$100	½
Each Common Share, no par value		1
Manitoba Power Company Limited—		
Each no par value Common Share held by public		1
Northwestern Power Company Limited—		
Each No par value Common Share held by public		1-5

ECHOS D'EUROPE

Le président de la République française est décoré par le Pape

CITE DU VATICAN — Le pape Pie XI a conféré l'Ordre suprême du Christ (aussi dit Milice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ordre fondé en 1319 par le pape Jean XXII) au président de la France, M. Albert Lebrun.

Cet honneur est considéré comme très significatif, car on a vu dans la visite de M. Pierre Laval au Saint-Siège, en janvier, la possibilité que la France signe un Concordat avec l'Eglise catholique.

La ville de Paris et les échanges universitaires franco-canadiens

PARIS — Au retour du Canada, M. Georges Contenot, Président du Conseil Municipal, M. Bucaille, syndic de la Municipalité et M. Biscarre, Conseiller Municipal, qui représentaient la Ville de Paris aux fêtes de Cartier, ont présenté au Conseil Municipal, une proposition tendant à favoriser les échanges universitaires entre étudiants canadiens et français, tant en période de scolarité que pendant les vacances. Ce projet devrait permettre à de jeunes Parisiens de passer leurs vacances au Canada, dans des familles canadiennes, grâce à des bourses offertes par la Ville de Paris, et favoriser l'admission de jeunes Canadiens dans les Ecoles et lycées parisiens pendant l'année scolaire. Confier à la jeunesse la mission d'entretenir les relations et l'amitié franco-canadienne paraît la meilleure façon de préparer l'avenir?

Mort du cardinal Pietro La Fontaine

ROME — Le cardinal Pietro La Fontaine, patriarche de Venise, est mort dans sa 75e année.

Né à Viterbe le 29 novembre 1860, il était prêtre depuis le 23 décembre 1883.

Promu patriarche de Venise le 5 mars 1915 et intronisé le 27 juin suivant, il était créé cardinal le 4 décembre 1916 par Benoît XV.

Il fut légat pontifical aux fêtes du centenaire du Dante à Ravennes (13 septembre 19..), et de Canova à Possagno (nov. 1922), au concile plénier de Vénétie (15 juillet 1923), aux congrès eucharistiques de Chioggia (septembre 1923), et d'Ancône (mai 1927). Il était patriarche de Venise et primat de la Dalmatie. A l'occasion de ses noces d'argent épiscopales, en décembre 1931, il avait reçu du pape une lettre le louant des grandes oeuvres de son épiscopat à Rome et à Venise.

La lutte continue entre Nazis et Catholiques

BERLIN — La lutte entre nazis et catholiques continue. Dimanche dernier il y a eu un vif différend entre le naziste Rosenberg et l'évêque catholique de Munster, Mgr von Galen. On accuse les nazis d'avoir profané l'église de Borken, près de Munster. En outre, le ministre de l'intérieur avertit officiellement les catholiques de ne pas s'attendre de faire exception à la loi de stérilisation. L'emprisonnement attendra tous ceux qui ne voudront pas se plier à cette loi.

Le premier malade sauvé par Pasteur

PARIS — Il y a un demi-siècle une mère alsacienne désespérant de la guérison de son fils atteint de la rage le confia aux soin d'un obscur chimiste parisien du nom de Louis Pasteur.

Lautre jour, ce fils se trouvait avec les savants réunis à l'Institut Pasteur pour rendre hommage au fameux homme de science. Joseph Meister, 59 ans, aujourd'hui employé à l'Institut, a connu un bref moment de célébrité parce qu'il fut la première personne qui se soit soumise à l'inoculation.

La succession de Mgr Barès à l'Evêché de Berlin

S'il faut en croire les bruits qui circulent en Allemagne et ailleurs, dans les Cercles informés, la nomination d'un nouvel Evêque à Berlin, en remplacement du feu Mgr Barès, continuerait à se heurter à de grosses difficultés. Sans doute, le rêve de l'Etat national-socialiste de voir, sur le siège de Berlin, un primat de l'Eglise d'Allemagne susceptible d'entrainer derrière lui cette Eglise dans une sorte de schisme national n'est qu'un rêve sans consistance, car ni Rome ni aucun Evêque allemand ne prêtera jamais la main à pareille folie.

Néanmoins, l'accord entre Rome et Berlin, sur le choix d'un Evêque pour la capitale, reste très difficile. On assure que Berlin a déjà récusé pour motifs politiques, c'est-à-dire, en raison de sa courageuse indépendance à l'égard de l'Etat totalitaire, l'Evêque d'Ermeland, en Prusse orientale, Mgr Kaller. A Rome, on aurait alors songé à un évêque bavarois, Mgr de Preysing, qui occupe actuellement le siège d'Eichstätt, mais cette nomination se serait heurtée aux mêmes résistances que la précédente, de la part du pouvoir civil, et pour les mêmes raisons.

Si le gouvernement allemand persévère dans cette attitude négative, il ne restera plus au Vatican, pour éviter un éclat, d'autre ressource que de laisser vacant, jusqu'à nouvel ordre, l'Evêché de Berlin.

Une Croisade des enfants pour la paix

STRASBOURG — Une "Croisade des enfants pour la paix" commencera le 18 juillet. 20,000 enfants de France, originaires de toutes les provinces, s'agenouilleront ce jour-là sur la célèbre esplanade de Strasbourg et prieront pour que les horreurs de la guerre soient épargnées à la France, à l'Europe et au monde entier.

A la même heure, dans des milliers d'églises françaises, d'autres enfants formuleront la même prière, demandant que le chant des anges de Bethléem, "Paix sur la terre.....", devienne une réalité.

Ces prières pour la paix seront le fait dominant du dixième Congrès annuel Eucharistique de France, qui se tiendra à Strasbourg du 17 au 21 juillet et réunira 100 évêques sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Maglione, nonce apostolique de Paris. On pense que plus de 100,000 personnes assisteront à ce Congrès.

"La sainte Eucharistie, source de la vie et de la paix," sera le sujet principal de discussion du congrès, tandis que la "Paix" sera envisagée sous ses différents aspects: paix de l'âme, la paix entre les hommes et, finalement, la paix entre les nations. Les prédicateurs les plus éminents du clergé français prendront la parole dans la cathédrale et les diverses églises du diocèse de Strasbourg.

Des messes en plein air, qui sont assez rares en France, seront célébrées par Mgr Maglione et d'autres prélats sur l'Esplanade de Strasbourg.

Le dernier dimanche, une procession solennelle, comprenant les cardinaux, évêques, prélats et assistants, se déroulera dans les rues et passera sous quatorze arcs de triomphe construits, pour cette occasion, dans le style de l'Arc de Triomphe de Paris.

Grand ténor

Premier spectateur — Non, mon cher, ce ténor est vraiment exécrable. Je ne peux pas résister davantage. Je pars.

Second spectateur—Moi, je reste.

Premier spectateur—Comment? Tu es encore plus agacé que moi!

Second spectateur—Oui. Mais tu sais bien qu'on le pend au dernier acte. Laisse-moi, au moins, la joie de le voir pendre......

Anatomie sentimentale

Elle—Quand nous serons mariés, nos deux coeurs n'en feront plus qu'un seul.

Lui (vaguement inquiet). — Oui, mais lequel?

LE CHANGE

16 juillet

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—1.00 5-32

Franc français	0.0661
Livre anglaise	4.97⅛
Lire italienne	0.0825
Mark allemand	0.4048
Peseta espagnole	0.137[illegible]

LE MARCHE

16 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.50—$6.25
Moyens	$4.25—$5.25
Ordinaires	$2.75—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$5.25—$6.25
Moyennes	$4.25—$5.00
Ordinaires	$2.50—$4.00
Génisses—	
Bons et de choix	$4.25—$5.50
Moyennes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Veaux engraissés—	
Moyen	$5.25—$6.50
Bons	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bons	$3.25—$3.50
Moyennes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$1.00—$2.00
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$1.50—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.25—$3.25
Ordinaires	$1.25—$2.00
Vaches laitières	$15.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.25—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.50
Très pesants	$6.00
Légers et maigres	$8.00
Truies No 1	$6.00
Truies No 2	$5.00—$5.25
Inférieurs	$5.00—5.25
Verats	$2.00—$3.00
Agneaux—	
Du printemps	$6.00—$6.50
Ordinaires	$3.50—$5.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.50—$2.00
Bon poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.25

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	18—18½
Crème—	
Table	.1[illegible]
Spécial	.14
No 1	.12
No 2	.09
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la douz	.1[illegible]
Grade A, moyens, la douz	.16
Grade B, la douz	.14
Grade C	.13

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Le sac de 90 livres $2.89

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—

Prix de détail

Son. La tonne	$23.00
Moulée. La tonne	$23.00

Gruau— (Prix de détail)

Sac de 80 livres $3.44

Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—

(Gros)

Pommes de terre du Manitoba—
Sac de 90 liv. $1.15

(Détail)

Sac de 90 liv. $1.35

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Juillet	Lundi 8	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12	Samedi 13
BLE						
Nord No 1	80	80⅜	80⅛	80	80	80
Nord No 2	77	77⅜	77⅛	77	77	77
Nord No 3	72	72⅜	72⅛	72	72	72
No 4	64½	64⅞	64⅝	64½	64½	64½
No 5	58	58⅜	58⅛	58	58	58
No 6	57½	57⅞	57⅝	57½	57½	57½
Fourrage	54	54⅜	54⅛	54	54	54
Sur voie net	79	79⅜	79⅛	79	79	79
No 1 Durum	70	70⅜	70⅛	70	70	70
No 2 Durum	66	66⅜	66⅛	66	66	66
No 3 Durum	61	61⅜	61⅛	61	61	61
Inférieur Nord 1	78	78⅜	78⅛	78	78	78
Inférieur Nord 2	75	75⅜	75⅛	75	75	75
Inférieur Nord 3	69½	69⅞	69⅝	69½	69½	69½
Charbonneux 1	70	70⅜	70⅛	70	70	70
Charbonneux 2	67	67⅜	67⅛	67	67	67
Charbonneux 3	63½	63⅞	63⅝	63½	63½	63½
Rej. Nord 1	68	68⅜	68⅛	68	68	68
Rej. Nord 2	66	66⅜	66⅛	66	66	66
Rej. Nord 3	63	63⅜	638⅛	63	63	63
Printemps 1	71	71⅜	71⅛	71	71	71
Printemps 2	69	69⅜	69⅛	69	69	69
Printemps 3	67	67⅜	67⅛	67	67	67
AVOINE						
C.W. No 2	42⅞	43⅞	44¼	44⅝	44⅛	43⅝
C.W. No 3	39⅞	40⅞	41¼	41⅝	41⅛	40⅝
Fourrage No 1	37⅞	38⅞	39¼	39⅝	39⅛	38⅝
Fourrage No 2	27⅞	29⅜	29	28⅝	28⅛	27⅝
Fourrage No3	24⅞	26⅜	26	25⅝	28⅛	24⅝
Sur voie net	42⅞	43⅞	43⅝	44	43½	43⅛
ORGE						
C.W. No 3	34⅝	36⅝	36⅜	35⅝	35	35⅛
C.W. No 4	31½	33⅜	33⅛	32⅜	31⅝	31
C.W. No 5	29⅛	31⅛	30⅞	30⅛	29⅛	28⅞
C.W. No 6	28⅛	30⅛	29⅞	29⅛	28⅛	27⅞
Sur voie net	33⅝	35⅝	35⅜	34⅝	34	34⅛
LIN						
C.W. No 1	118⅝	123	123	122	120½	119
C.W. No 2	114⅝	119	119	118	116½	115
C.W. No 3	98⅝	103	103	102	100½	99
C.W. No 4	98⅝	103	103	102	100½	99
Sur voie net	117⅝	122	122	121	119½	118
SEIGLE						
C.W. No 2	34⅝	37⅛	36¼	35	33½	33⅝
C.W. No 3	31⅝	33⅝	32⅞	31½	30	30⅛
C.W. 2 rej.	28⅝	31⅛	30¼	29	27½	21⅝
C.W. No 4	29⅛	31⅛	30⅜	29½	28	28⅛
Ergot rej. X	27⅝	30⅛	29¼	28	26½	26⅝
Sur voie net	33⅝	36⅛	35¼	34	32½	32⅝

OPTIONS—WINNIPEG

BLE						
Juillet	80	80⅜	80⅛	80	80	80
Août	80¼	81	81C-81	80⅞C-⅞	80⅝	80⅝C⅝
AVOINE						
Juillet	42⅞	43⅞	44¼	44⅝	44⅛	43⅝
Oct.	30¼	32⅜	32	31⅝	31⅛	30⅝C-⅜
Déc.				30½	30	29⅝
ORGE						
Juillet	34⅝	36⅝	36⅜	35⅝	35	35⅛
Oct.	34	35⅝	35⅜	34⅝	34⅛-C⅝	33⅝-A½
Déc.				34½	34⅛	34⅛
LIN						
Juillet	118⅝	123	123	122	120½	119
Oct.	117⅝	120⅜	119⅜	118½	117	115½
Déc.				118	117⅜	117⅜
SEIGLE						
Juillet	34⅝	37⅛	36¼	35	33½	33⅝
Oct.	37⅝	39⅜-C⅝	39	37⅝-C⅝	36½	36½
Déc.				38⅝	36½	36½

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 17 JUILLET, 1935 — NUMERO 10

L'Eglise admet le patriotisme, elle l'impose à ses disciples, elle le fait découler du quatrième précepte du Décalogue.
S. E. LE CARDINAL VILLENEUVE

LA LIBERTÉ

J'aime à voir un homme fier de l'endroit où il vit et y vivre de manière à ce que cet endroit soit fier de lui.
ABRAHAM LINCOLN

Nos maitres de poste

L'exécutif de notre Association d'Education était bien dans son rôle lorsqu'il convoquait à une réunion intime les maitres de poste de langue française du Manitoba, à l'occasion de leur congrès annuel. L'empressement avec lequel on a répondu à l'invitation est d'excellent augure pour l'avenir. Cette première assemblée du genre devrait se répéter d'année en année. Nous avons une Association des Commissaires d'école de langue française, une Association des Instituteurs de langue française: pourquoi pas une Association des Maîtres de poste de langue française?

Quand on y réfléchit on s'aperçoit que le maitre de poste d'un centre français, dans l'exercice de ses fonctions journalières, peut exercer un rôle très bienfaisant au service de notre langue et de notre survivance comme groupe. Dans l'ordre pratique, on peut même dire que son influence dépasse celle de l'instituteur et du commissaire d'école. Chef local d'un service fédéral où les deux langues sont sur un pied d'égalité, il dépend de lui seul que le français jouisse dans son bureau de tous les droits qui lui reviennent; et ce simple état de choses peut avoir d'heureuses répercussions au dehors.

D'après ce que nous avons appris l'autre soir, à Saint-Boniface, la situation est parfaite sous ce rapport au moins dans quelques-uns de nos bureaux de poste. Elle laisse probablement un peu à désirer dans quelques-autres, mais il n'y aurait pas un grand effort à faire pour y remédier.

Le Manitoba compte, croyons-nous, une soixante de bureaux de poste classés comme français. Il est très important pour nous de les conserver et même de les augmenter, puisqu'il en résulte de l'emploi pour les nôtres et une certaine influence pour notre groupe. Or, l'unique moyen de justifier l'existence de bureaux de poste français, c'est de garder et d'accentuer au besoin leur caractère françcais.

• • •

Le service postal utilise un grand nombre de formules. Les plus usuelles (mandats-poste, bons-poste, etc.) sont généralement bilingues; mais d'autres sont imprimées dans l'une et l'autre langue. Il n'y a aucune raison valable pour qu'un bureau de poste desservant une population de langue française utilise des formules anglaises, quand des formules françaises existent et qu'il suffit de les demander. Le maitre de poste qui, par insouciance ou distraction, néglige ce détail et se sert exclusivement de formules anglaises, dessert la cause française. En réduisant la circulation des formules bilingues, il porte directement atteinte au français dans les services fédéraux, il diminue l'importance de notre langue et réduit d'autant les chances d'emploi pour nos compatriotes dont les services sont requis à titre de bilingues.

Le maitre de poste canadien-français conscient de sa responsabilité, qui connait sa clientèle, sait avec qui il doit se servir de formules françaises sans qu'on ait à les demander. C'est même un service qu'il rend volontiers à beaucoup des nôtres dont le patriotisme somnolent a besoin d'être stimulé. Il n'oublie pas de se procurer des permis de radio bilingues et des formules françaises pour le rapport fédéral sur le revenu. Il a soin également de donner à son bureau une atmosphère française en y apposant des affiches françaises ou bilingues. Cette papeterie spéciale existe; il suffit de la demander.

Un point particulièrement important est celui des rapports et de la correspondance avec Winnipeg et Ottawa qui devraient toujours se faire en français. Là encore, c'est avant tout une question de solidarité. Que le français cesse d'être utilisé dans le service postal au Manitoba: les quelques employés bilingues de Winnipeg n'auront plus leur raison d'être et l'on pourra se passer aussi de l'inspecteur bilingue. Que son usage augmente au contraire: ce sont de nouvelles positions créées pour les nôtres et un surcroit d'influence pour notre groupe. Même répercussion heureuse à Ottawa sur une plus grande échelle, pour peu que le mouvement s'étende à tout le pays.

• • •

Aux timorés qui craindraient d'être mal notés en faisant trop de français, nous pouvons dire que leur crainte est sans le moindre fondement. Nous avons coudoyé l'autre soir quelques-uns de nos maitres de poste les plus patriotes de la province et leur témoignage est sans réplique. S'il ont eu à insister parfois pour avoir certaines formules françaises, ils ont toujours obtenu satisfaction. De plus, leur souci de servir en français la clientèle française ne leur a jamais attiré aucun désagrément. En somme, la question du français à la poste est entre les mains de nos maitres de poste. Ils n'ont qu'à se conformer au précepte évangélique: "Demandez et vous recevrez."

Quelle excellente idée a donc eue notre Association d'Education de réunir ainsi des hommes et des femmes qui, à travers la province, sont si bien placés pour seconder son oeuvre de survivance française! Il faudra reprendre ces causeries amicales.

Donatien FREMONT

Premier ministre depuis quinze ans

QUEBEC — L'hon. Louis-Alexandre Taschereau, grand'croix de la Légion d'honneur, a célébré le 9 juillet son quinzième anniversaire comme premier ministre de la province de Québec. [illegible]

Les morts violentes au Canada en 1934

OTTAWA — En 1934 il y a eu au Canada [illegible]

Bilan d'une Quinzaine parisienne

— II —

[illegible]

Professeur W.-F. OSBORNE

ALFRED DREYFUS MEURT A PARIS

Echo de l'une des affaires d'espionnage les plus célèbre, cause de divisions profondes en France.

PARIS — Le lieutenant-colonel Alfred Dreyfus, qui avait été mêlé à une des affaires d'espionnage les plus célèbres des temps modernes, est décédé vendredi. Il fut exonéré de l'accusation d'avoir révélé des secrets français à l'Allemagne, et dans ses dernières années il était presque ignoré de la population française. Il était âgé de 75 ans et a succombé après une maladie de quelques mois. Il fut quatre ans prisonnier à l'Ile du Diable et vivait en reclus au cours de ces dernières années.

Dreyfus fit du service dans la Grande Guerre et l'un de ses fils y fut tué. La plupart des officiers l'évitaient et le gouvernement l'ignorait pour des raisons politiques.

Alors qu'il était capitaine dans l'armée, en 1894, Dreyfus fut reconnu coupable par un conseil de guerre d'avoir vendu des secrets militaires à l'Allemagne. Emprisonné à l'Ile du Diable, il revint en France quatre ans plus tard, subit un nouveau procès et fut de nouveau reconnu coupable. Cette fois, il fut condamné à dix ans de prison, mais le président de France lui accorda son pardon.

Pendant huit années subséquentes, on discuta la question de savoir s'il était coupable ou innocent, et à la fin la cour suprême proclama son innocence. Le parlement français l'autorisa à faire de nouveau du service dans l'armée. Il fut fait major et on lui décerna la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Il vécut toutefois en reclus, mais, lors de la Grande Guerre, il offrit ses services comme volontaire et commanda un groupe qui faisait la garde de Paris. Après la guerre, il continua à vivre ignoré. Il y a quatre ans, Dreyfus fut atteint de cécité, et le mal empira l'an dernier. Il était presque continuellement malade depuis ce temps. Pendant sa dernière maladie, il était sous les soins de son gendre, le Dr Pierre-Paul Lévy.

L'affaire Dreyfus, pendant plusieurs années avait dominé la politique intérieure de la France, attisé les passions religieuses, brisé les cadres des anciens partis et divisé le pays en deux camps.

Dreyfus, né à Mulhouse en 1859, appartenait à la religion israélite.

PARIS — En vue de commémorer le tricentenaire de la fondation de l'Académie française, M. Mandel a fait l'émission d'un nouveau timbre-poste de 1 fr. 50 à l'effigie du cardinal de Richelieu.



Nous remercions respectueusement et sincèrement tous les membres du Clergé, les communautés religieuses et toutes les personnes qui nous ont exprimé leurs sympathies et leurs condoléances, à l'occasion de la mort de notre vénéré et regretté oncle Mgr A.-A. Cherrier.

La Famille Picard

UNE PROTESTATION

A la première assemblée des actionnaires de la banque du Canada, M. B.-J. Gérin, de Québec, devant la persistance du président de cette banque à ne parler qu'anglais, avait demandé, que la lecture des documents officiels fût faite aussi en français. Le même actionnaire, ayant reçu, complètement libellé en anglais, son chèque de dividendes, adresse à M. Towers la lettre suivante:

Québec, le 4 juillet 1935

M. Graham Towers
Président de la Banque du Canada
Ottawa.

Monsieur,

Lors de la première assemblée des actionnaires de la Banque du Canada vous avez condescendu à répondre en anglais à une question que je vous avais faite en français concernant la Banque du Canada.

Cette question était celle-ci:
—Est-ce une banque canadienne ou une banque anglaise?

Vous m'avez répondu en anglais que c'était une banque canadienne. Je constate aujourd'hui que vous m'avez trompé, car j'ai reçu ces jours derniers un chèque pour dividendes complètement libellé en anglais, ce qui n'est pas conforme au véritable esprit canadien. Que diraient vos compatriotes de langue anglaise si on leur envoyait des chèques entièrement libellés en français?

Je comprends mieux à présent votre remarque faite à l'assemblée des actionnaires que vous me permettiez de parler français (comme si cela n'était pas un droit naturel et acquis) ce qui voulait dire en somme que ne voulant pas la parler vous-même, ni la reconnaitre officiellement, vous aviez décidé d'avance de ne vous servir que de la langue anglaise dans vos raports avec les trente pour cent de la population française de ce pays.

Cette notable partie de la population du Canada possède des droits égaux aux vôtres, c'est-à-dire à la population anglophone, et elle insiste pour être traitée d'égale à égale dans tous les documents officiels. La Banque du Canada n'est pas une entreprise privée, c'est une institution nationale qui doit reconnaitre l'égalité des deux races et s'y conformer.

Si nous devions continuer à être traités avec cette désinvolture et voir notre langue foulée aux pieds, complètement ignorée en ce pays, nous demanderions comme en 1918, de faire sortir notre province de la Confédération et de poursuivre nos propres destinées.

Cet oubli volontaire de notre langue française dans les documents publics soulève notre indignation, car il y a là une grave injustice, et nous allons apprendre à nos enfants à réclamer et réclamer encore l'égalité des deux langues en ce pays.

Soyez convaincu que la prochaine génération de Québecois, celle qui pousse actuellement, exigera que le problème de la pluralité des langues se règle au moins aussi bien ici qu'en Belgique et en Suisse, et que si cela ne se fait dans tous vos documents publics, billets de banque, débats parlementaires, rapports de commission et autres, il y aura sûrement de la casse et peut-être une séparation définitive. Ce sera peut-être la dernière goutte qui fera déborder le verre. D'ailleurs la Confédération n'a-t-elle pas été pour nous un verre d'amertume, sous le rapport de nos droits nationaux?

Bien à vous,
B.-G. GERIN

Qu'est-ce que la vertu? C'est sous quelque face qu'on la considère, un sacrifice de soi-même.

DIDEROT

Livres à lire

Hitler éducateur
par Mario ROUSTAN

De nombreux journaux ont révélé, par des extraits de "Mein Kampf," ce qu'Hitler attendait de "la force des armes," des "coups victorieux qu'assène la glaive," de la "future passe d'armes devant assurer plus tard l'existence de l'Etat," et aussi "de l'aplication perpétuellement uniforme de la violence" par l'Allemagne qui ne doit voir "dans l'anéantissemen de la France qu'un moyen de lui donner enfin sur un autre théâtre toute l'extension dont elle est capable.

M. Mario Roustan a oublié, en écrivant son livre, tous les torrents d'injures à l'adresse de la France, qualifiée en tant d'endroits de "Mein Kampf" comme "l'ennemi mortel." Il a voulu simplement écrire un livre de bonne foi; il s'est proposé d'étudier la pédagogie d'Hitler, c'est-à-dire du Racisme, et comme la théorie de l'Education est au centre même du racisme, tous voudront connaître la doctrine du Führer, écrite "une fois pour toutes" et ce qu'il faut penser d'un livre qui, comme le dit le "Volkischer Beobachter," doit devenir désormais la Bible du peuple allemand.

Un volume 13 x 19 broché, Fernand NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Pages féminines et sociales

Par Marguerite Perroy.—Un volume in-8 couronne.—Prix franco, France: 11fr; Etranger: 12fr. Aubanel Ainé, Editeur, 15 Place des Etudes, Avignon

Entre le communisme et le christianisme, un jour ou l'autre, la lutte sera à mort; nous sommes sous l'ombre de cet unique péril. A cette ombre mortelle, certaines âmes croyantes, pratiquantes, communiantes, s'obtinent à sommeiller. Rien ne trouble leur confortable sommolence et cependant les pronostics deviennent de plus en plus graves.

Afin d'arriver à son but, le communisme devra détruire la religion et la famille. Pour éviter cela, il faut non seulement le combattre, mais aussi reconstruire la Cité dans et par les principes du Catholicisme.

La doctrine catholique, celle des Evangiles, des Encycliques, doit être monayée, propagée, diffusée à travers l'élite et les masses. C'est dans ce but que ces pages ont été réunis afin de briser l'indifférence opiniâtre de beaucoup d'âmes.

Comme tout ce qui vient de Marguerite Perroy, cette oeuvre est fort intéressante, fond et forme, et à cause de son importance on ne peut que lui souhaiter une très large diffusion.

A QUELLE DATE VOTERONS-NOUS?

On mentionne le lundi 23 septembre comme la date probable des élections générales.

OTTAWA — Les élections générales auront-elles lieu à la fin du mois prochain ou en septembre? Telle est la question qui se pose actuellement à Ottawa. Tout en croyant que la votation n'est pas une impossibilité pour le mois d'août, la grande majorité attend cet événement en septembre, et on parle même du 23. Cependant aucune déclaration n'a été faite par le premier ministre à ce sujet.

Depuis une dizaine d'années, les élections générales ont toujours lieu un lundi, et on ne croit pas que les listes électorales soient complètement terminées avant la deuxième ou troisième semaine du mois d'août. Il reste encore des millions de noms à composer et le travail de la révision n'a pas encore été envoyé à l'imprimerie nationale.

"Il est impossible de tenir les elections avant le 26 août. Impossible de les avoir le lundi suivant, parce que c'est la Fête du travail. Ce jour n'est pas plus propice pour la nomination que pour la votation. Dans la plupart des comtés, la mise en nomination se fait une semaine avant la votation, mais dans d'autres il en faut deux et c'est ce qui ferait du 23 septembre la date probable des élections générales. Dans ce cas, la création du parti Stevens ne hâterait nullement l'appel au peuple, comme on semblait le croire, et M. Stevens aurait même deux mois à sa disposition pour s'organiser et faire sa campagne.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

M. Stevens forme un parti indépendant

Le Droit (Léopold Richer):

Les temps changent. Si les personnes d'un certain âge sont incapables de se libérer des préjugés politiques, les jeunes votent comme bon leur semble, dans le présent, sans se soucier des atavismes. C'est sur le nombre indéfini mais colossal de jeunes gens auxquels la société telle qu'organisée n'a absolument rien à offrir, de producteurs exploités par les monopoles, de petits industriels ruinés jour après jour par les grandes entreprises, de commerçants indépendants incapables de soutenir la concurrence des chaines de magasins et des magasins à rayons, c'est sur le chômeur, l'ouvrier et l'homme moyen, que M. Stevens mise son avenir. C'est d'ailleurs pour eux qu'il a lutté. Beaucoup qui craignent la C.C.F. tout en approuvant certaines réformes, appuieront M. Stevens. D'autres seront tout heureux de pouvoir voter pour un candidat qui ne se réclamera point de l'un ni de l'autre vieux parti.

Dès aujourd'hui disons que la fondation du parti Stevens est l'un des faits les plus importants de la politique canadienne depuis la guerre et qu'il rend incertaine l'issue de la lutte électorale.

Propagande communiste

La Presse (Montréal):

Deux individus ont été arrêtés ces jours-ci à Val-cartier, colporteurs de publications communistes qu'ils distribuaient aux grévistes du camp de sans-travail.

Leurs sympathies pour les chômeurs québecois, ou leur intérêt de propagandistes était bien grand, puisqu'ils se sont rendus à Valcartier dans une automobile immatriculée en Alberta et qu'il n'y a aucune raison de croire qu'un Albertain ait envoyé sa voiture à Québec pour la mettre à la disposition d'amis ou d'inconnus. Ces deux individus ont donc fait une randonnée de 3,000 milles par zèle pour les idées communistes. Des gens qui sont capables de s'imposer ces sacrifices et ont les ressources nécessaires pour traverser le Canada en automobile arrivent forcément à quelque chose. Il est même étonnant qu'ils ne soient pas rendus plus loin: ou alors ils trouvent une opposition formidable à la diffusion de leurs idées chez les gens qu'ils cherchent à endoctriner.

Pour comprendre le geste des deux propogandistes il faut relire ce que le trop célèbre Tim Buck racontait de l'activité du parti communiste au Canada, lors de son séjour à Moscou, le 23 janvier 1930:

"Le but principal de notre parti," disait Tim Buck, "est de mettre à profit les inclinations révolutionnaires en encourageant les présentations de requêtes et en créant de l'agitation dans les industries. Les grèves spontanées ne prennent pas les proportions qu'elles ont aux Etats-Unis, parce que les centres industriels n'ont pas la même densité de population. Par suite, les perspectives de grèves sont moins abondantes si nous ne les préparons pas en certaines industries. Dans ce but nous encourageons les présentations de requêtes, qui font naitre une situation tendue et provoquent les grèves...."

Programme lumineux, n'est-ce pas? quand il s'éclaire des journées troubles de la marche sur Ottawa, des déclarations d'Arthur Evans à Sudbury annonçant l'effusion du sang et des menées de nos deux communistes auprès des grévistes de Valcartier, jusqu'ici très paisibles dans leur grève, trop paisibles pour les organisateurs communistes, qui n'aiment que les grèves retentissantes.

Un Indien âgé de 108 ans

KENORA, Ont. — Jonathan Morrisseau, de Kenora, a célébré le mois dernier son 108e anniversaire. Il est né en 1825 au lac Saint-Joseph, dans le district de Patricia, où son père était à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Un de ses frères est mort l'an dernier, à Fort Alexandre, à l'âge de 107 ans.

Tous les Morrisseau ont été de grands bateliers. Jonathan fut jusqu'à il y a quatre ans gardien d'un phare à Bishop's Point, sur le lac des Bois. Sir William Francis Butler le mentionne dans son livre "The Great Lone Land" publié en 1872.

Jonathan Morrisseau jouit encore d'une bonne santé et de toute sa mémoire, mais il éprouve quelque difficulté à marcher.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Dimanche dernier la chorale de la Cathédrale a eu son excursion annuelle. Les chantres étant absents il y eu une basse messe au lieu de la grand'messe habituelle.

Société de Colonisation

On a formé dernièrement à St-Boniface une société de colonisation sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste. Cette société s'occupera de placer sur des terres certains citadins qui se sentiraient des aptitudes pour la culture. On veut mettre en oeuvre un rouage à cet effet et on demandera la coopération des curés de paroisses ainsi que de diverses associations.

A une réunion tenue à l'Archevêché, sous la haute présidence de S. Excellence Mgr Yelle, il a été décidé d'établir dans certaines paroisses des comités locaux qui travailleraient en harmonie avec le conseil central établi à St-Boniface.

Le comité est composé des personnes suivantes: M. Henri d'Eschambault, président; M. l'abbé Boulet; M. Isidore Villeneuve et M. Lafrance, du département d'agriculture; MM. Samuel Nault, échevin; Emile Couture, U. Lambert et Ulric Pelletier.

S. Excellence Mgr Yelle a vivement recommandé la formation de comités locaux dans les paroisses et encouragé le mouvement. Pour toutes informations, on pourra s'adresser à M. Henri d'Eschambault, 186, avenue Provencher, St-Boniface.

Un merci cordial

A la Présidente de notre retraite fermée "Marie Immaculée." A notre bien-aimée présidente, amour et reconnaissance;

Elle nous a amené des retraitantes sérieuses, qu'Elle est allée glaner ici et là.

Trente-six internes et dix externes ont répondu à l'appel Marial; plusieurs de ces jeunes filles firent des sacrifices réels pour suivre l'attrait qui les voulait dans la solitude. Disons discrètement qu'un certain nombre de ces généreuses retraitantes ont le bonheur d'avoir été choisies par Marie pour suivre son Fils Jésus dans la voie des conseils évangéliques. Prions le Maître de la Vigne d'envoyer nombreuses les ouvrières pour travailler à la conquête des âmes. Un merci sincère au Prédicateur dévoué de la retraite. Merci également aux religieuses du couvent de St-Norbert pour leur aimable et confortable hospitalité.

L' "University Alumni"

S. Honneur le Juge en chef de la Province, l'honorable Juge Prendergast, a été élu président honoraire des Anciens Elèves de l'Université à l'unanimité. Le Juge Prendergast succède au professeur Clark qui remplissait cette fonction.

La société universitaire s'est grandement honorée en choisissant le vénérable Juge comme son président d'honneur. M. l'abbé d'Eschambault a été réélu directeur de cette association. M. Thomas Beaubien a été choisi pour le terme courant. En plus de ces deux compatriotes, l'Association compte comme son vice-président M. D. Chevrier, fils de M. Eudore Chevrier, et M. Rivoire, fils de M. Rivoire, de la Great West Life. Mme Hogue, femme d'oeuvres bien connue dans le monde catholique de Winnipeg, est aussi membre de l'Association.

La Chorale

Dimanche dernier la chorale a eu sa journée d'excursion. Les chanteurs de notre association si bien connue sont allés à Albert Beach y passer la journée. M. l'abbé Décosse accompagnait les membres de la chorale.

Son Honneur le Juge Prud'homme

Les nombreux amis de Son Honneur le juge Prud'homme seront peinés d'apprendre que sa santé est actuellement très précaire et que ses forces diminuent. Le vénérable vieillard, qui est âgé de 81 ans, a subi récemment une opération.

Institut Collégial St-Joseph

Résultats des examens de musique obtenus par les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph, en juin dernier, au Conservatoire de Toronto.

Contrepoint et Histoire (Grade V) —Honneur((1e classe) Renée Deschamps.

Pédagogie musicale — Honneur: Renée Deschamps.

Théorie (Grade II) — Honneur: 1e classe: Noella Raymond, Madeleine Bernier, Jacqueline Gagnon, Elisabeth Law.

Théorie (Grade I) — Honneur: 1e classe: Eliane Pelletier, June Diamond, Yvette Couture.

Piano: Grade Intermédiaire — Honneur: Thérèse Lavoie.

Fillettes en vacances

Les Révérendes Soeurs de Jésus Marie organiseront encore cet été des jeux et amusements au profit des fillettes de l'académie. Les élèves de cette institution pourront se rendre tous les jours de vacances depuis 9 h. 30 du matin jusqu'à 11h. et dans l'après-midi depuis 2h. jusqu'à 4 h. 30. Les Révérendes Soeurs consentent à offrir leur propriété, leur temps et mettent à la disposition de ces enfants des amusements sains. Ces enfants sont protégées durant les vacances alors qu'elles seraient exposées à courir les rues au préjudice de leur santé corporelle et spirituelle. Les parents seront heureux de se prévaloir de ce grand avantage et d'envoyer leur fillettes à l'Académie durant les vacances. Monseigneur le Curé a vivement encouragé l'entreprise.

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B.—La réunion des Novices a lieu aujourd'hui même, le 17. Nous avions dit un mot sur la nécessité du noviciat et la manière de le faire; parlons maintenant de la durée.

I— La durée du Noviciat

Elle est d'une année entière, qui ne peut être abrégée même en faveur des prêtres (30 janvier 1896). L'année requise pour la validité de la profession, d'après le nouveau droit, n'est valable que si elle est terminée, de telle sorte que la profession ne peut jamais se faire avant le lendemain du jour anniversaire de la prise d'habit (Can. 34, 30).

La profession ne peut être anticipée qu'en danger de mort. Alors tout confesseur, à défaut de prêtre autorisé, jouit de la faculté de recevoir les engagements du moribond. Mais si le Novice revient à la santé, il doit continuer son noviciat et refaire sa profession au temps voulu. On n'inscrit pas les professions prématurées avant la mort de ceux qui les ont prononcées.

Le noviciat ne doit pas être interrompu par un acte extérieur, signifiant que l'on ne veut plus faire partie du Tiers-Ordre, tel qu'une démission envoyée ou reçue. Le Noviciat interrompu par un acte positif de renonciation au T.-O. doit être recommencé comme s'il n'avait jamais existé (4 mars 1909).

II— Le Noviciat peut être prolongé

Abréger le noviciat, ne fût-ce que d'un jour, rend la profession illicite et invalide. En est-il de même si on le prolonge? On ne le pense pas, puisqu'au canon 572, où sont énumérées les causes de nullité de la profession, il n'en est point parlé. La question se restreint donc à une prescription disciplinaire qui, pour le T.-O., ne paraît point devoir être appliquée avec rigueur. Si, en effet, pour la vie religieuse, la prolongation du Noviciat constitue une matière grave, parce que de sa violation résultent des inconvénients sérieux, pour les Associations séculières, cette prolongation ne peut devenir une matière grave, les lois portées à leur sujet n'entraînant point, par leur violation, des inconvénients sérieux, et n'étant point imposées sous peine de péchés graves. Aussi, comme entre la profession religieuse et celle du Tiers-Ordre il n'existe point un parallélisme rigoureux, le noviciat du T.-O. peut être prolongé sans compromettre la licéité de la profession.

Baptêmes

5 mai — Joseph-Léonard-Maurice, fils de Amable Bousquet et Amanda Bourget. Parrain, Hermel Bousquet; marraine, Marie-Thérèse Brunet.

6 mai — Cyprien-Hercule, fils de Maxime Normand et Marie-Esther Lamirande. Parrain et marraine, M. et Mme Emery Lamirande.

12 mai — Joseph-Paul-Gérard, fils de Aimé Mondor et Marie-Ange Godard. Parrain, Cyprien Mondor; marraine, Rose Goulet.

30 mai — Alexandrine-Lucille-Solange, fille de Alcide Bériault et Bibianne Riel. Parrain, Eugène Dufault; marraine, Amanda Dufault.

2 puin — Marie-Annette-Clara, fille de André Lambert et Florence Trudeau. Parrain, Joseph Lambert; marraine, Mme Joseph Lambert.

2 juin — Gérard-Roland, fils de Avila Lacroix et Joséphine Jolicoeur, Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Pinvidic.

5 juin — Marie-Alice-Eléonore, fille de Albert Paquin et Ann Simonick. Parrain, Joseph Rodrigue; marraine, Eléonore Paquin.

9 juin — Joseph-Edouard-Israël, fils de Joseph Lamirande et Léona Plouffe. Parrain, George Plouffe; marraine, Josephine Huppé.

9 juin — Marie-Emérence-Cécile, fille de Noël Ritchot et Emilienne Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Isaïe Ritchot.

9 juin — Marie-Jeannine-Claudette, fille de Alfred Dufault et Evangéline Rougeau. Parrain et marraine, Armand et Marguerite Rougeau.

9 juin — Géraldine-Marie, fille de Armand Dufault et Mildred Root. Parrain et marraine, Joseph et Lilian Root.

9 juin Yvette-Dorine-Marie, fille de Adélard Dubé et Catherine Rodanetz. Parrain, Joseph Dubé; marraine, Ivy Lamarche.

9 juin — Yvonne-Jeannine-Marie, fille de Adélard Dubé et Catherine Rodanetz. Parrain, Donias Dubé; mararine Loretta Sawatzki.

12 juin — Joseph-Raymond-Georges, fils de Zet Lee et Rose Sauvé. Parrain, Georges Hébert; marraine, Olivine Vandal.

13 juin — Antoine-Gilbert-René-Joseph, fils de Henri d'Eschambault et Jeanne Béliveau. Parrain, Philippe Guertin; marraine, Joséphine d'Eschambault.

16 juin — Irène-Elisabeth, fille de Norbert Bourbonnière et Louisa Gobeil. Parrain, Armand Latreille; marraine, Yvette Bourbonnière.

NEVERS — Une "biographie filmée" de Bernadette Soubirous, traçant l'ascension de sa vie depuis ses origines d'humble gardienne de moutons à Lourdes, jusqu'au jour où elle devint la sainte universelle, vient d'être achevée et est projetée à travers la France.

SAINT-LAZARE

Rév. Soeur Sainte Emérentienne, du couvent de la Présentation, nous a quittés la semaine dernière pour un voyage à St-Hyacinthe et nous reviendra en août, comme nous l'espérons.

* * *

Notre district a été visité par de nombreux orages, mais il n'y a pas eu de dommage sérieux dans les environs.

* * *

M. et Mme Louis Guay sont partis en voyage en auto pour la province de Québec et l'Est des Etats-Unis. Nous leur souhaitons bon voyage et heureux retour.

Le 13 au matin, à quatre heures, un vieux paroissien nous disait lui-même qu'il partait pour le "grand voyage". Ce furent ses dernières paroles. M. Luc Tremblay était en effet le plus vieux citoyen arrivé ici de la province de Québec. Originaire du Lac St-Jean, il arrivait à Saint-Lazare il y a déjà plus de cinquante ans. Il est décédé le 13 courant, après avoir été retenu au lit à peine vingt quatre heures, bien que sa santé laissât à désirer depuis plusieurs années. Son service a eu lieu lundi le quinze courant en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Il laisse trois frères: Joseph, Israël et Alphonse, de Saint-Lazare; une soeur à Montréal; aussi plusieurs enfants et petits-enfants. Il était membre de l'association du Chemin de la Croix hebdomadaire.

* * *

Etaient de passage au presbytère cette semaine, M. le curé de Grande-Clairière, M. Roy, lequel est venu chercher deux religieuses de la Présentation pour les conduire à Grande-Clairière, où elles passeront quelques semaines.

Mlles Alvine et Delia Fradette, de Laurier, son les hôtes du presbytère en ce moment.

PETITES NOTES

Mme Emile Leboeuf et M. et Mme Louis-Joseph Toupin, de Woonsocket, R.I., ont été reçus au cours de la semaine dernière par Mme Ephrem Toupin, Mme G.-A. Sévignac, Mme Edouard Lamber, Mme Pierre Noël et M. et Mme Ovila Toupin. Ils étaient les hôtes de M. et Mme Amable Toupin.

* * *

MM. P. Marcoux et A. Pichette sont de retour d'un voyage d'une semaine à Ophir, Ont.

* * *

M. Godias Brunet était la semaine dernière à Québec, où il a donné une entrevue à notre confrère le "Soleil" sur la situation des Canadiens français au Manitoba.

* * *

M. le magistrat Henri Lacerte, MM. Alfred Monin, Roland Couture et Emile Couture sont partis en auto pour Kenora où ils passeront un mois de vacances.

* * *

Mme A. Rocan, accompagnée de ses filles Jeanne et Marcelle et de son fils Maurice, est partie pour la côte du Pacifique. A Kamloops elle visitera sa soeur, Mme A. McMillan, et son beau-frère Gustave Rocan.

* * *

Mlles Luce et Josephine Lambert sont parties ce matin pour Edmonton où elles séjourneront deux ou trois semaines.

Un autre qui n'en veut plus

OTTAWA—Le ministre du revenu national, M. Matthews, a fait savoir à l'Association conservatrice de Toronto-est-centre (désormais Rosedale) que sa santé ne lui permet pas de poursuivre sa carrière politique et qu'en conséquence il ne briguera pas les suffrages à la prochaine élection fédérale.

M. Matthews a été élu pour la première fois à la Chambre des Communes, en 1926. Réélu en 1930, il devenait ministre en 1933. Il est né en 1871, à Lindsay, province d'Ontario.

Un someil de vingt-cinq ans

CAPETOWN — En 1910, raconte un journal sud-africain, un jeune fermier succomba près de Johburg, des suites d'un accid chasse. Lorsque sa fiancée, Swanepell, âgée de 20 ans, cette tragique nouvelle, elle nouit. Une semaine passa et la fille ne sortait toujours pas torpeur. Les meilleurs médec l'Afrique-Sud accoururent à so vet, mais ne parvinrent pas à mener à la conscience.

Durant des années, Annna S pell resta dans un sanatorium, ne fut que dernièrement, ap sommeil de vingt-cinq ans, qu' reveilla sans qu'on sût pourquo se croit encore en 1910. Les cins entourent de mille soins fragile nature, que la transfor de son entourage aura peut-êt profondément saisie que les tions du bouleversement mond casionné par la grande guerre.

Page Féminine

UNE RECETTE

Comment s'y prendre pour plaire à son mari?

Plaire à son mari, cela suppose d'abord qu'on l'aime de tout son coeur, plus que père et mère, frère et soeur. En entrant en ménage, alors que les habitudes se contractent et s'établissent de part et d'autre, il faut bien se souvenir que ce n'est pas à papa, à mon oncle, à mon cousin ou au voisin de la troisième ou cinquième maison qu'on doit penser, mais bien au seul homme à qui on a attaché sa vie et promis de faire la joie. Le mariage n'est la fin que des fréquentations guindées et non celles des amabilités. Au contraire, il en est le commencement, comme il en est le commencement du véritable amour, de toutes les attentions, de tous les dévouements renouvelés et multipliés à souhait. Le seul principe qui vaille en amour, c'est l'oubli de soi. Ce qui importe, ce n'est pas d'aimer comme on voudrait aimer; c'est d'aimer la personne choisie comme elle veut être aimée. Tout est là. Pour y réussir, il faut d'abord s'empresser de connaitre ses goûts, deviner ses préférences. Cela est très important. Il y a des femmes qui sont toujours prêtes à convenir qu'elles s'accorderaient très bien avec un tel ou un tel. Trop tard, ma chère, pour regarder ailleurs...... Il n'y a plus de si...... il n'y a que la réalité.

Si votre mari aime les délassements, une veillée chez le voisin de temps à autre, une partie de cartes en famille, et que vous vous ambitionnez à votre tricotage, vous pouvez être une tricoteuse bien d'avance, mais vous n'en êtes pas moins une femme acariâtre et détestable. Il faut trouver le tour pour tout: pour le travail, pour le plaisir. C'est cela qui met dans le coeur et dans la vie heureux équilibre qui balance tout.

Je connais une femme qui, depuis au moins dix ans, se plaint de son mari; elle croit se donner raison, s'attirer des sympathies en déclarant:—

"Ca faisait à peine un mois que nous étions mariés et—le sans-coeur! il prenait une heure par soirée pour lire les journaux en fumant sa pipe."

Quand on pense! C't'enfant, elle aurait voulu se faire bercer...... Et la prétendue martyre criait au scandale. Son mari aimait la tranquillité, la vie calme. C'était un fort bel atout qu'elle aurait dû ménager. Quelle chance pour elle de lire avec lui, comme lui, pour entamer ensuite la conversation sur tel ou tel fait divers, ou de coudre ou de repriser tranquillement dans son ombre, en songeant comme cette femme poète:—

"Nous nous aimons si bien que nous pouvons nous taire!"

C'est si facile d'être heureux! Il n'y a qu'à ne rien compliquer......

Les homme sont, à tout âge, de grands enfants. A mesure que les responsabilités pèsent sur leurs épaules, ils aiment qu'on les plaigne quand ils ont des soucis, qu'on les écoute quand ils sont en veine de confidences qu'on les dorlote quand ils sont malades—et puis, un mal de tête, ça fait bien plus mal à un homme qu'à une femme......—et que, en tout temps, on les choie et les encourage. Il faut qu'ils retrouvent parfois en leur épouse quelque chose de la tendresse qui faisait dire à leur mère: "Pauv' p'tit garçon!"

Et, surtout, il faut éviter de se plaindre et de gémir à propos de tout. N'importe quel mari sera fier d'avoir une femme courageuse. L'énergie, cela s'apprend, comme le bratllement se cultive. Les lamentations n'ont jamais rien arrangé. Il y a des femmes qui font tout l'ouvrage de la maison sans paraître exténuées: elles ne travaillent jamais par bourrée, en tournant la maison à l'envers, emplissant la cuisine de linge ou de meubles, sous prétexte de grand ménage toutes les cinq ou six semaines. Elle évitent ainsi la fatigue du surmenage et l'occasion de se montrer maussades. Comment voulez-vous qu'un homme reste épris d'une femme sans cesse excitée, énervée, essoufflée, échevelée et fatiguée? Il y a des femmes qui travaillent à leurs forces à coeur d'année et qui, pour cela, n'en sont jamais plus appréciées. Cela tient à une mauvaise distribution du travail, surtout à une mauvaise éducation.

Bien oui! Je sais de bonnes vieilles mamans qui ont bien mené leur affaire, à leur façon, et qui hausseront les épaules en lisant ces lignes. Elles seront prêtes à dire à leurs jeunes filles:—

"Toutes ces simagrées! Moi, je n'en ai jamais fait autant avec vot' père et ça s'arrange bien."

Elles oublient de reconnaître, ces braves femmes, que les temps changent, que leurs fils vont veiller plusieurs fois la semaine, en voiture fine et dans leurs plus beaux atours, fument des cigarettes et en offrent à leurs blondes, s'il vous plait. Elles ne songent pas qu'une fois mariés, ils seront de toute façon beaucoup plus exigeants que ne l'était leur père.

Quoi qu'il en soit, et même si cela peut paraître prétentieux, je garantis ma recette, car je sais bien ce qu'elle vaut......

Françoise GAUDET-SMET

BAPTEME IN EXTREMIS

Histoire authentique

Au flanc de la colline qui surplombe la mer, Yen-Tai, la petite ville chinoise, étageait ses toits gris et ses ruelles jaunes.

Les monts de grès rouge découpaient au loin sur le ciel leurs lignes sinueuses, tandis que tout près la mer étalait majestueusement les plis de sa houle, mêlant sa voix profonde et rythmée aux chuchotements de la plage.

Le jour lumineux de cette belle lumière de Chine, inondait la côte paisible.

Soeur Etienne venait de quitter l'hôpital pour se rendre derrière la ville à une léproserie qui se cachait dans un boqueteau de saules. Elle allait, égrenant son chapelet, le long du rivage, pour les malheureux qu'elle ne parvenait pas à guérir, sans se douter que dans quelques instants, la Providence se servirait d'elle pour la plus merveilleuse des guérisons.

Elle avait dépassé la ville quand elle entendit les pas appesantis de deux hommes. Ils allaient par un chemin de traverse vers la léproserie, portant une caisse longue et étroite: un cercueil.

D'un regard elle avait reconnu les deux hommes. C'était deux fantassins chinois. Ils appartenaient à l'armée du général Fong-T'a-Sseu, célèbre par la discipline féroce qu'il avait imposée à ses troupes. C'était à Yen-Tai qu'ils tenaient garnison en ce moment; aussi avait-elle eu plusieurs fois occasion de soigner à l'hôpital où ils venaient volontiers, les deux soldats.

—Bonjour, leur dit-elle. Où allez-vous si vite?

—Derrière le petit bois, répondirent-ils sans s'arrêter. Nous devons mettre ça en terre (c'était du cercueil qu'ils parlaient). Et ils continuèrent leur route, visiblement génés......

—Bon courage leur cria-t-elle, tandis qu'ils s'éloignaient.

Ils transportaient un mort, qu'avait-elle besoin d'en savoir davantage?

• • •

Les cahots de la route l'avaient-ils tiré du coma? ou s'était-il réveillé à la voix de la Soeur? Nul ne le sut jamais......

Mais un drame horrible se passait à l'intérieur de ce cercueil.

D'abord des coups sourds, puis l'angoisse des doigts, griffant les parois de la caisse dans un effort désespéré, terrifièrent la Soeur, qui vit se glisser entre les planches mal jointes, une main tachée de sang, suppliante......

Quel était le mystère qui se cachait sous cette affreuse vision? Soeur Etienne voulut le connaître. Elle courut vers cette main angoissée, la prit dans les siennes et se raidissant contre l'émotion qui lui serrait la gorge:

—Qui es-tu demande-t-elle?

—Leang-Tsou, répond une voix à moitié éteinte...... Je vais mourir...... Aie pitié de moi, ne me laisse pas mourir, toi qui es ma Mère......

—Tu me reconnais?......

—Oui, vous êtes la "Soeur des soldats"......

—Qu'as-tu fait, mon pauvre Leang-Tsou?

—J'ai voulu m'enfuir, revoir mes champs, mon vieux père...... On m'a repris et j'ai été fusillé...... Ils ne m'ont pas tué...... aie pitié de moi......

Elle devina alors la réalité. L'infortuné déserteur avait été rapidement rejoint par les agents de Fong-T'a-Sseu; il avait été jugé. On l'avait exécuté, mais le coup n'avait pas porté juste, et, sans attendre qu'il eût rendu le dernier soupir, on l'avait jeté dans une caisse de bois blanc pour l'enterrer tel quel, au plus vite, le condamnant ainsi à la plus barbare des morts......

Que pouvait faire la religieuse? Elle essaya bien de discuter avec les deux porteurs; elle voulait emmener le moribond à la léproserie où on l'aurait délivré. Mais ils ne voulurent même pas s'arrêter, craignant trop les représailles de leurs chefs, s'ils venaient à être découverts parlant à une étrangère devant ce cercueil. Il fallait agir vite; ils ne pouvaient attendre sous peine d'avoir à subir le même sort...... L'affreux cauchemar de mourir enterré vivant, les rendait plus cruels envers leur camarade......

Mais la Providence avait prévu une autre délivrance. Ce n'était pas par hasard qu'Elle avait ménagé la rencontre de la Soeur...... Le ciel allait s'ouvrir...... une âme de plus glorifierait Dieu dans l'Eternité.

Voyant qu'elle ne gagnerait rien à discuter plus longtemps, Soeur Etienne entreprit de convertir le malheureux. A travers les planches de son cercueil elle lui apprit qu'il y a un Dieu bon, un Dieu juste, que nous avons une âme destinée à le connaître et à l'aimer dans un bonheur sans fin...... Et bientôt elle versa sur cette main, désormais soumise, l'eau du baptême......

Puis elle abandonna son privilégié et le suivit des yeux jusqu'à ce que le groupe eût disparu derrière les saules......

• • •

Quand elle revint de la léproserie, quelques heures plus tard, elle reprit le chemin du rivage. Dans le sable mouillé les courlis piquaient des crevettes; la mer sans passion étalait la limpidité de ses eaux...... Deux soldats, au loin dessinaient leur lourde silhouette...... Ils rentraient à la ville, sans fardeau......

PERE P. LEROY

RECETTES

Tomates farcies à la mayonnaise

Choisissez 5 ou 6 belles tomates. Retirez-en le centre, poivrez et salez. Mélangez 1 tasse de jambon haché avec 2 oeufs cuits durs coupés en morceaux. Mouillez de mayonnaise, poivrez, salez. Remplissez les tomates avec cette préparation. Couvrez de mayonnaise, saupoudrez de persil haché et servez sur un lit de laitue fraiche.

Pain de veau à l'italienne

Mélangez 2 livres de veau haché avec ½ livre de porc haché, ajoutez-y 1 tasse de mie de pain trempée dans du lait, 2 oeufs battus et 1 c. à soupe de jus de citron, poivrez et salez. Formez-en un pain, enduisez de beurre et faites saisir à four chaud, laissez dorer et ajoutez 2 tasses de tomates en conserve, 1 tasse de bouillon et 2 oignons coupés en tranches, poivrez, salez et laissez cuire à four modéré pendant environ 2 heures. Arrosez souvent.

Pudding aux figues

Hachez finement 1 livre de figues. Ajoutez-y 1c. à soupe de beurre défait en crème, 1 tasse de mie de pain, 2 oeufs, 1 tasse de lait, 1 tasse de sucre. Mélangez bien le tout, et versez dans un moule à gratin bien graissé. Faites cuire à la vapeur pendant 2 h. ½.

Sorbet au citron

3 citrons
1 chopine de crème
1 chopine de lait
2 tasses de sucre
1 tasse d'eau

Faites chauffer ensemble, le jus de citron, le sucre et l'eau jusqu'à ce qu'ils forment un sirop. Mettez le lait et la crème dans le plateau du réfrigérateur, incorporez-y peu à peu le sirop et faites geler.

En classe

—Donne-moi ton crayon, petit.

—J'en ai pas.

—Il ne faut pas parler ainsi. Ecoute: Je n'ai pas de crayon, tu n'as pas de crayon, il n'a pas de crayon, nous n'avons pas de crayon, vous......

—Mais où qu'ils sont passés alors, tous ces crayons, m'sieu?

Joyeuse Fête!

19 juillet

Camille Delorme, Saint-Joseph.
Bernardine Lamoureux, St-Norbert.
Madeleine Leclaire, Saint-Norbert.
Eugène Perras, Saint-François-Xavier.

20 juillet

Anne Camiré, Saint-Norbert.

21 juillet

Marie Desrosiers, Saint-Malo.
Palmyre Dufort, Saint-Norbert.

22 juillet

Victor Desaulniers, Sainte-Elisabeth.
Irène Cadieux, Letellier.

23 juillet

Lucille Cayer, Mariapolis.

Nos Animaux chez eux

LA CHAUVE-SOURIS

La plupart de nos Chauves-Souris ne passent que la belle saison au Canada, émigrant plus au sud à l'approche de l'hiver; seule la petite Chauve-Souris brune demeure toute l'année avec nous. Pendant les grands froids, elle dort la tête en bas, ses ailes membraneuses pliées le long de son corps et les deux crochets qui terminent ses pouces ramenés sur son nez aplati.

On la rencontre dans tout le Canada, dans les régions boisées, quelquefois dans les villes, mais surtout près de l'eau, à la campagne. Elle passe la journée accrochée par les pattes postérieures dans des caves, des arbres creux, des granges, etc., où elle habite en colonies plus ou moins nombreuses.

Au crépuscule, et un peu avant l'aurore, la Chauve-Souris sort de sa retraite sombre. Du vol rapide, sûr et silencieux qui la caractérise, elle va d'abord se désaltérer à la surface de la nappe d'eau la plus voisine puis se lance à la poursuite des moustiques et autres insectes, ses proies habituelles. Elle vole la bouche ouverte et gobe ses victimes dans l'air. Pour les capturer elle se sert aussi de ses ailes comme filets.

Cette Chauve-souris n'a généralement qu'un petit. D'autres espèces américaines en ont de deux à quatre. Quand ils sont jeunes, la mère les accroche à son corps pour aller chasser. Plus tard, avant de sortir, elle les suspend à une branche ou à une solive, et pour les nourrir et les bercer, les prend dans ses membranes. Vers l'âge de trois mois, les petits quêtent seuls leur nourriture.

La Chauve-Souris, qui est très propre, fait sa toilette comme un chat, avec encore plus de soins. Elle se lave le corps avec les parties antérieures de ses ailes humectées de salive, lèche ses ailes, lustre sa jolie fourrure soyeuse, se cure les oreilles avec une jointure de ses doigts allongés et se peigne avec les griffes de ses pieds.

C'est une erreur de croire que la Chauve-Souris s'accroche dans les cheveux par malice ou maladresse. Seule une lumière subite, en l'aveuglant, peut provoquer cet accident, aussi désagréable pour elle que pour la victime. Dans l'obscurité, il ne faut pas craindre si une chauve-souris vous frôle. De multiples expériences ont prouvé que, même aveuglé temporairement, cet animal, grâce à la merveilleuse tactilité de ses ailes, peut se diriger entre un réseau de ficelles entrecroisées sans en toucher aucune ni ralentir son vol.

Innocente et utile, la Chauve-Souris mérite qu'on la protège et qu'on l'étudie. C'est l'un des animaux les plus parfaits de la Création.

CLAUDE MELANCON

LA COQUETTERIE PERMISE

Que le maillot de bain, cet été, ne découvre pas de vilains genoux. Assouplissez leurs articulations, affermissez leurs chairs en exécutant vingt fois chaque matin cet exercice facile. Assise, appuyez-vous sur les avant-bras. Soulevez une jambe, le pied bien tendu, et, prenant le genou comme axe, faites-la tourner plusieurs fois, avant de revenir, genou crispé, à la position allongée. Recommencez vingt fois ce même mouvement avec l'autre jambe.

• • •

Les poches sous les yeux sont trop souvent une question d'atavisme ou de tempérament. Ces boursouflures qui vieillissent prématurément tant de femmes font partie intégrante d'un organisme défectueux. Mais on peut en atténuer le lamentable effet. Evitez d'abord les veilles trop prolongées qui nuisent beaucoup à la beauté des yeux. Cependant, si vos obligations mondaines ou votre travail vous les imposent, ayez recours à des lotions avec un tonique spécial: de l'eau de rose par exemple, ou, mieux encore, à des tapotements très légers de la partie inférieure de l'oeil, avec une crème antiride.

• • •

Quelques cheveux blancs apparaissent dans vos boucles légères ou au creux de vos ondulations, et vous désirez vous teindre? Si vos cheveux sont bruns, ne les teignez pas en brun, vous fonceriez tout l'ensemble de votre chevelure et votre visage en serait durci. Choisissez une teinte plus claire que la vôtre, châtain ou acajou, par exemple. Vos cheveux bruns ne seront pas foncés, et les quelques cheveux blancs qui s'y mêlaient seront complètement dissimulés dans la masse.

• • •

Il n'y a aucun empêchement à ce que vous fassiez votre culture physique le soir, si vos occupations ne vous permettent pas de distraire le matin les quelques minutes qui lui sont indispensables. En ce cas, veillez à ce que votre digestion soit complètement terminée avant de faire le moindre exercice.

• • •

Vous avez un très grand front dans un visage large, et vous cherchez une coiffure seyante? Elle est vite trouvée: c'est la coiffure tant en vogue des bouclettes en franges. Vous les disposez en forme de couronne, les unes sur le sommet de la tête, les autres caressant le front. De cette façon, tout en cachant une partie de hauteur du front, vous n'avez pas accentué la largeur de votre visage.

Savez-vous rire?

J'ai connu une vieille institutrice très grave, qui approuvait sentencieusement le rire de ses jeunes élèves: "Riez, mes enfants, ça fait du bien au foie." Je ne sais ce qu'en penserait un médecin; mais je crois qu'en tout cas, le rire fait du bien à l'âme.

"Il y a un temps pour pleurer et un temps pour rire," dit l'Ecclésiaste; il y a aussi bien des sortes de rire.

Il y a le rire sot des gens qui ne comprennent pas une pièce de théâtre et rient à l'endroit pathétique.

Il y a le rire méchant de celles qui raillent une compagne pauvre, infirme ou simplement gauche par timidité.

Il y a le rire nerveux des gens fatigués.

Il y a le rire pincé et stupide des moqueurs, qui n'est point preuve d'esprit; quand on se moque des gens, c'est qu'on est incapable de les comprendre; si vous saviez l'anglais, vous ne trouveriez pas risible d'entendre parler un Anglais.

Il y a le rire des ignorants satisfaits, qui trouvent très drôle ce qu'ils n'ont pas cru; et comme ils n'ont pas vu grand'chose, ils trouvent tout drôle, sans s'apercevoir qu'ils sont plus drôles que tout le reste.

Mais il y a aussi le rire sain et vrai qui dilate l'âme tout entière.

Certaines personnes en ont peur comme d'un scandale. Sainte Thérèse d'Avila s'amuse de ces gens "qui n'osent pas rire et qui craignent que toute leur révotion s'échappe dans un éclat de rire."

Elle savait rire pour détendre les autres; que de réunions sérieuses auraient été plus profitables aux âmes si, au début, un bon éclat de rire avait rompu la glace!

Il faut savoir rire pour cacher son chagrin, au lieu d'en faire sentir le poids à ceux qui nous entourent.

Il faut accepter que les gens rient de vous, heureuse de les distraire.

Il faut savoir aussi rire, de soi-même, de ses petits ennuis, de ses soucis, de ses petits travers, de ses petites humiliations. C'est encore sainte Thérèse qui écrit: "Me sentant si impuissante à l'oraison, je riais de moi-même, raillant ma faiblesse et m'appliquant à quelques travaux de ménage pour prouver à Dieu que je l'aimais."

La vraie piété refuse ces airs moroses qu'on lui prête; elle est souriante et gaie, même dans l'épreuve; la joie est le fruit et le signe de la charité.

Il vaut mieux faire envie que pitié. — MONTCALM.

Seule la médiocrité n'a pas de jaloux. — Mme de SEVIGNE.

L'homme supérieur ne cherche ni à gouverner, ni à dominer, ni même à se faire valoir; il aspire à produire, à créer, c'est sa tâche, la marque de sa supériorité.—OSSIP-LOURIE.

Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable. — Mme de MAINTENON.

LE BRUIT

Tout comme certaines personnes ne peuvent vivre que dans la paix et ne travaillent que dans le silence, il en est d'autres qui se plaisent dans le bruit et la cacophonie et s'y sentent heureux comme des poissons dans l'eau.

De l'heure du lever au moment du coucher, on n'entend, chez elles, qu'un potin infernal. Parler bas, elles n'en sont pas capables. La moindre phrase ne peut s'énoncer qu'à pleine voix et ne me parlez pas de faire la vaisselle sans que tous les chaudrons entrent en danse avec un son à faire évanouir les sirènes...... de paquebots.

Ce n'est pas tout. La vaisselle finie, il faut faire le ménage. Et allez donc les meubles, envoyez, les chaises et les portes! A quoi servent les portes sinon à battre au point de faire, sur les murs, danser le tango aux cadres dont les clous doivent être solides pour ne pas céder devant de pareilles semonces.

Ah! enfin, l'heure du diner. Pour éplucher les légumes, faire cuire un bifteck, c'est encore un chaudronnage à n'en plus finir. Et puis, ce bifteck, il faut le taper pour l'attendrir, et avec quelle ardeur on y va!

L'après-midi arrive enfin. Que faire? Couture, lavage, repassage? Rien de tout cela ne peut non plus se faire silencieusement. Et les ciseaux de battre furieusement leurs mâchoires d'acier brillant, l'eau de couler à pleins robinets, sans souci des éclaboussures, le fer de cogner de toute sa force triangulaire sur la planche qui résonne, malgré son rembourrage, et boum, et boum......

La soirée arrive. On va peut-être avoir la paix. Mais non. Des amis viennent jouer aux cartes, alors, vous savez bien ce que c'est, dans l'ardeur du jeu. On crie, on donne des coups de poing sur la table: "Atout!"...... et pour couronner le tout, l'appareil de radio, de toute sa puissance, apporte les accents d'un jazz américain......

Imaginez ce que peuvent devenir, dans un pareil intérieur, les petits enfants obligés d'y vivre! Imaginez aussi la femme bruyante qui fait naître tout ce tintamarre sous ses pas! C'est, par excellence le type de femme qui n'a jamais le temps de rien faire, qui perd, en travaillant comme un cheval franc du collier une force précieuse et qui se gaspille de la plus inutile façon.

Les plus atteints, cependant, ce sont les enfants, qui ne peuvent se développer convenablement au milieu du bruit incessant. Leur cerveau est chose fragile, et ce n'est pas pour le plaisir de parler ni pour faire étalage de science que les médecins recommandent le silence autour des berceaux.

Les petits qui n'ont jamais de repos dans le calme deviennent nerveux, irritables, crient à fendre l'air et ne peuvent évidemment profiter. A la longue, tous ces heurts sur leur frêle cerveau finissent par imposer leur marque. Et c'est pourquoi, dans les rues populeuses, dans les écoles de quartier, on voit tant de pauvres petits qui ont l'air absolument détraqués, qui rient ou pleurent sans motif, deviennent, pour un rien, plus agressifs que des petits coqs, bref, sont insupportables. Ce sont les enfants élevés dans le bruit par des mères inconscientes, qui pensent que s'agiter, c'est travailler et que rien ne se fait sans une extériorisation adéquate......

Il n'a a qu'à regarder les enfants normaux pour se rendre un compte bien évident de la différence......

Odette OLIGNY

La religion seule a donné un sens à la douleur. Elle nous aide à la supporter en la divinisant.

La femme a cela de commun avec l'ange: que les êtres souffrants lui appartiennent.

Sentir, aimer, souffrir, se dévouer sera toujours le texte de la vie des femmes.

Le sourire n'est pas un but, mais un moyen. Il met du soleil dans l'air et les idées; il dissipe le nuage et montre le bleu sous les rideaux noirs.

L'amour est affamé d'agir; il est une activité éternelle et divine.

Au sujet du repassage

Sur la planche à repasser pas de lainages qui gardent l'humidité; sans le linge s'y repasse mal. On met sur la planche un bon double d'ouate—une livre suffit — puis une épaisse flanelle; on tire l'étoffe comme il faut et on la coud ou cloue dessous. On recouvre le tout d'une épaisseur de mousseline fine, ce qui donne une excellente surface pour repasser.

Si le fer devient rude et collant, on le frotte avec un morceau de cire entouré d'un linge. Puis on le passe sur un papier ou tissu épais recouvert de gros sel.

Presser n'est pas repasser. Le fer doit être assez chaud pour effacer les plis; on le passe lentement sur le linge, arrêtant aux endroits qu'il faut fouler.

Repassez les taies d'oreiller sur le long si vous voulez en faire disparaître les plis au lieu de les accentuer.

Quand il s'agit d'humecter souvent la lingerie fine, il est bon d'avoir à sa portée une petite éponge nette et un bol d'eau, ainsi qu'un bol d'eau d'empois claire.

Pour presser les grosses coutures, peser fortement avec le fer, arrêter un moment, lever et peser un peu plus loin. Ce procédé ne déforme pas les coutures comme la chose arrive si on y glisse le fer.

Placer sur la planche ou la table une couverture molle ou une serviette turque pliée plusieurs fois. Humecter la broderie, la mettre à l'envers, couvrir d'un linge mince et presser. Cela fait bien ressortir le patron. Repassées ainsi sur une surface souple, les broderies piquées et suisses paraissent comme des neuves. Dans ce cas pas besoin de couverture. On les repasse toujours à l'envers.

Pour empêcher de changer les robes de couleur, il faut les repasser avec autant de soin qu'on les lave, avec un fer le moins chaud possible, la chaleur du fer faisant changer le tissu comme celle du soleil, mais à un moindre dégré cependant.

Conseils utiles

Sirop de liqueur

L'eau fraiche suffit pour faire disparaître les taches de sirop ou de liqueur. S'il reste quelque chose, on frotte avec de l'alcool.

Vernis, peinture, résine

Ces taches s'enlèveront facilement avec la térébenthine rectifiée, l'esprit-de-vin, la benzine ou l'eau-de-vie.

Café et chocolat

Sur le linge blanc vous enlevez ces taches avec de l'eau froide; si elles résistent, vous pouvez employer un peu d'eau tiède savonneuse. Pour les tissus de laine bon teint, vous usez du même procédé, mais pour les étoffes délicates, il vous faut employer de l'alcool ou un jaune d'oeuf délayé dans de l'eau tiède.

Taches d'herbe

Bien que ces sortes de taches ne soient pas de saison actuellement, je vous dirai qu'elles persistent rarement après un lavage à l'alcool.

Pour faire le pli du pantalon

Pour faire le pli du pantalon, voici comment il faut procéder. Retournez le pantalon à l'envers, étendez-le sur la planche à repasser, les deux jambes allongées. Avec les doigts jetez sur le pantalon, à l'endroit du pli, des gouttelettes d'eau, de manière à humecter le tissu. Ensuite, retournez le pantalon à l'endroit.

Ayant disposé un linge fin et non pelucheux sur la planche à repasser, posez le pantalon dessus, une jambe sur l'autre, chacune étant séparée de l'autre par un linge. Sur la jambe du dessus, placez encore un linge et puis repasser au fer chaud.

AU SACRE-COEUR

TENNIS

La ligue inter-paroissiale de tennis fut inaugurée dimanche passé. Ainsi qu'il avait été décidé, le Sacré-Coeur devait rencontrer Saint-Boniface. Prières au centre-rien tous étaient présents sur les courts de nos compétitions.— Après quelques heures de joutes, nous pouvions crier à haute voix: victoire, victoire, et obliger nos bons amis à battre [illegible].

Sans doute nos adversaires s'acharnèrent pour nous faire capituler, mais en vain. Après de suprêmes efforts, il durent s'avouer vaincus et se contenter que des doubles d'honneur, après le long et acharné coup d'État. Donc MM. R. La Rivière et P. Dugal battirent MM. V. Bonin et V. Gervais, 10-8, 10-8; Mlle L. Béchard et M. H. Sala remportèrent une victoire facile sur Mlle J. Mathieu et M. R. Létienne par un score de 6-2, 6-2; Mlle J. Aubin défit Mlle T. Côté 6-2, 7-5; M. L. Aubin battit pour une seconde fois M. L. Létienne, 6-3, 6-4.

Nous offrons nos sincères félicitations aux heureux gagnants, sans oublier les perdants qui sont, eux aussi, assurés de nos plus chaleureuses sympathies.

Notre tournoi annuel est actuellement en pleine marche, et notre secrétaire a dû enregistrer des victoires chaudement contestées, malgré que les résultats indiquent le contraire. Sans plus de préambules, je commence: S. Gauthier défit L. Sala, 6-1, 6-2; L. Aubin gagna par défaut contre P. Villeneuve; P. Talbot défit J. Sala, 6-4, 6-4; A. Guay défit le Frère Sylvestre, 6-3, 7-5; H. Sala défit A. Royal, 6-0, 7-5; L. Aubin défit G. Léveillé, 6-0, 1-6, 8-6. La semaine prochaine vous indiquera de nouvelles victoires.

Maintenant, n'oubliez pas de venir encourager dimanche prochain, au Sacré-Coeur, les joueurs qui prendront part aux joutes, car, si je ne me trompe, "Immaculée Conception" est synonyme de "intéressant," à en juger d'après les années passées. Donc soyez présent le 21 pour être témoins d'intéressantes joutes.

Jeudi soir, de 7 à 10h., thé de charité organisé par l'Association libérale de Winnipeg Centre-Nord dans les salles du Club Laurier, Music and Arts Building. Il y aura un programme de musique vocale et instrumentale.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE ouvriers expérimentés dans la confection des chemises et des pantalons. Buffalo Cap Co., 250 McDermot Avenue, Winnipeg. C—10

Une dame et fillette demandent place d'auto pour aller à Montréal. S'adresser à 420 St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

WINNIPEG

La "Winnipeg Electric Company"

Ceux qui ont suivi de près la situation financière de la "Winnipeg Electric Company" ont craint jusqu'à tout récemment que le groupe de compagnies affiliées ne se divisent et ne soient déclarées en banqueroute. La "Winnipeg Electric Company" a été en difficultés financières depuis plusieurs années et il y a quelques mois, vu le non-paiement de l'intérêt et du capital sur ses obligations, la Compagnie s'est vue dans la possibilité de tomber en possession de détenteurs d'obligations. Sachant que cela serait désastreux pour les porteurs d'actions préférées, dont beaucoup habitent le Grand Winnipeg, la Compagnie a fait de vigoureux efforts pour prévenir une telle action. Elle semble y avoir réussi. Un plan a été préparé entre la Compagnie et les représentants des porteurs d'obligations, lequel, s'il est adopté, rendra la banqueroute inutile et protégera les actionnaires préférés au point qu'ils pourront obtenir tout ou partie de leur argent placé dans la Compagnie. Le plan est décrit dans ce numéro du journal. En vertu de ce plan, les obligataires abandonneront environ $9,000,000 en intérêts; grâce à quoi l'intérêt annuel et les autres charges de la Compagnie seront réduits de $900,000.

Le plan proposé sera soumis aux obligataires durant les prochaines semaines et ensuite aux actionnaires préférés. Comme l'alternative à l'acception du plan est la banqueroute, ce qui voudrait dire que les actionnaires préférés n'auraient rien, il y a peu de doute que le plan ne soit adopté.

Ce serait un très pénible coup au Grand Winnipeg et aux actionnaires préférés si les compagnies du groupe de la "Winnipeg Electric" étaient acculées à la banqueroute et le sentiment général du public sera de ne pas recourir à cette nécessité.

Signe précurseur

—Mes parents vont déménager bientôt.

Comment le sais-tu?

—J'ai cassé une vitre de fenêtre hier et ils ne m'ont rien dit.

Les Poudres à Vers Miller sont douces et appétissantes pour les enfants qui ne montrent aucune hésitation à les prendre. Elles mettront certainement fin à tous les dérangements causés par les vers. Elles sont une médecine fortifiante et stimulante, qui corrige les désordres de la digestion provoqués par les vers et donne à tout le système un ton de santé très bienfaisante au développement.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Résultats du Concours de français de 1935

NOTA.—La croix indique les prix provinciaux, l'astérisque les prix paroissiaux.

GRADE XII (Classe A) — Bourse de $100.00

†1. Jeanne d'Arc Dubois, Couvent de St-Adolphe — 99%
*2. Eva Dubois, Couvent de St-Adolphe — 97
*3. Denise Gaudette, Académie St-Joseph — 97
4. Marie Toupin, Académie St-Joseph — 86
5. Léah McCloughan, Académie St-Joseph — 85
6. Irène Phaneuf, Académie St-Joseph — 83
7. Marie Delorme, Couvent de St-Adolphe — 82
*8. Gertrude Cormier, Couvent de St-Norbert — 80
9. Rolande Hébert, Académie St-Joseph — 80
10. Marie Madeleine Dugas, Académie St-Joseph — 80
11. Thérèse Legal, Couvent de St-Norbert — 79
12. Marguerite Kreitz, Académie St-Joseph — 78
13. Victorine Vigier, Académie St-Joseph — 77
14. Florence André, Académie St-Joseph — 77
15. Louise Noiseux, Couvent de St-Norbert — 77
16. Denise Pelletier, Académie St-Joseph — 76
17. Hélène Blain, Académie St-Joseph — 76
18. Claire Lafrance, Académie St-Joseph — 71
19. Mariette Leclaire, Couvent de St-Norbert — 70
20. Adonai Lamoureux, Collège de St-Norbert — 69
21. Alida Landry, Couvent de St-Norbert — 69
22. Thérèse Marcoux, Académie St-Joseph — 68
23. Antoinette Bergeron, Couvent de N.-D. de Lourdes — 67
24. Antoinette Gény, Couvent de St-Norbert — 66
25. Paule Jeanson, Couvent de Lorette — 64
26. Ella Gagnon, Académie St-Joseph — 61
27. Odile Comte, Couvent de N.-D. de Lourdes — 57
28. Louise Rocan, Académie St-Joseph — 56
29. Hélène Muller, Couvent de N.-D. de Lourdes — 55
30. Thérèse Laurendeau, Académie St-Joseph — 57
31. Thérèse Désautels, Académie St-Joseph — 85
32. Jeanne Corbeil, Académie St-Joseph — 80

(Les 3 dernières hors concours parce que 2 fois au même grade.)
Rédaction. — Marie Madeleine Dugas, Académie St-Joseph 90%
(Volume)

GRADE XI (Classe A — Bourse de $50.00

†1. Thérèse Rhéaume, Académie St-Joseph — 93%
*2. Blanche Labossière, Couvent de St-Norbert — 91
*3. Alice Marcoux, Couvent de St-Adolphe — 90
*4. Irène Langevin, Académie St-Joseph — 90
5. Antoinette Poitras, Académie St-Joseph — 88
6. Léa Dumault, Académie St-Joseph — 87
7. Cécile Savage, Couvent de St-Norbert — 86
8. Rosanna Ritchot, Couvent de St-Norbert — 86
9. Lucienne Bouchard, Académie St-Joseph — 86
10. Cécilia B. Pichette, Académie St-Joseph — 85
11. Evéline Gauthier, Couvent de St-Norbert — 85
12. Thérèse Perron, Couvent de St-Adolphe — 84
13. Georgina Beaudry, Académie St-Joseph — 84
*14. Elie Anne Girard, Couvent de Ste-Anne — 83
15. Ida Olivier, Couvent de St-Norbert — 82
16. Imelda Perras, Couvent de St-Adolphe — 82
17. Lucille Brunet, Couvent de St-Adolphe — 82
18. Alma Pelletier, Couvent de Ste-Anne — 81
19. Yvette Adam, Académie St-Joseph — 81
20. Annette Perrin, Académie St-Joseph — 80
21. Fernande Paquin, Académie St-Joseph — 79
22. Cécile Miliette, Couvent de St-Adolphe — 79
23. Gabrielle Carignan, Académie St-Joseph — 75
24. Corinne Miron, Académie St-Joseph — 70
25. Véronique Faille, Académie St-Joseph — 69
26. Eugénie Faucher, Académie St-Joseph — 62
27. Hélène Morin, Académie St-Joseph — 61
28. Cécile Doutre, Académie St-Joseph — 61
29. Bertha Langill, Couvent de Ste-Anne — 60
30. Estelle Gauthier, Couvent de Ste-Anne — 54
31. Yvonne Bibeau, Académie St-Joseph

Rédaction. — Alice Marcoux, Couvent de St-Adolphe 75%
(Volume)

GRADE XI (Classe B) — Bourse de $30.00

†1. Marthe Bruyère, Couvent de Letellier — 95%
*2. Stella Loiselle, Couvent de Letellier — 94
3. Fernande Bruyère, Couvent de Letellier — 93
*4. Irène Lavoie, Couvent de St-Charles — 91
*5. Noëlla Dorge, Couvent de Ste-Agathe — 91
*6. Laurence Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 91
*7. Agnès Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste — 90
8. Bernadette Boulet, Couvent de St-Charles — 89
9. Gabrielle Bruyère, Couvent de Letellier — 89
10. Cécile Guyot, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 88
11. Rose Lahaie, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 87
12. Ida Todd, Couvent de St-Charles — 87
13. Bella Valcourt, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 86
*14. Elise Bolly, Couvent de La Broquerie — 85
*15. Jeanne Guichon, Couvent de Lorette — 84
16. Jeannine Rochon, Couvent de Ste-Agathe — 84
17. Gilberte Piché, Couvent de St-Charles — 83
18. Odile Lavallée, Couvent de St-Jean-Baptiste — 83
19. Yvonne Roy, Couvent de St-Jean-Baptiste — 80
20. Jeannette Lafortune, Couvent de La Broquerie — 80
21. Joseph Chaput, Couvent de Lorette — 78
22. Léonie Lapointe, Couvent de Ste-Agathe — 75
23. Jeanne Olivier, Couvent de Ste-Agathe — 75
24. Madeleine Pachet, Couvent de St-Claude — 70
25. Hélène Bolly, Couvent de La Broquerie — 70
26. Alice Gendron, Couvent de Letellier — 69
27. Anna Forest, Couvent de La Broquerie — 60
28. Myriam Lauzé, Couvent de St-Jean-Baptiste — 56
29. Louis Bodin, Couvent de St-Claude — 52
30. Gabriel Leverrier, Couvent de N.-D. de Lourdes
31. Alice Wery, Ecole Richard, Somerset
32. Clémence Théroux, Couvent de N.-D. de Lourdes
33. Thérèse Parent, Couvent de Letellier

Rédaction. — Fernande Bruyère, Couvent de Letellier 80%
(Volume)

GRADE X (Classe A) — Prix de [illegible]

†1. Pauline Simon, Académie St-Joseph — 98%
*2. Jeanne D'Helly, Couvent de Ste-Anne — 95
*3. Germaine Chaput, Couvent de St-Adolphe — 93
4. Blanche Kenny, Couvent de St-Adolphe — 91
*5. Patricia Desjardins, Académie St-Joseph — 91
6. Jeanne Chavanne, Académie St-Joseph — 90
7. Angèle André, Académie St-Joseph — 88
8. Yvette Croteau, Académie St-Joseph — 85
9. Thérèse Fontaine, Académie St-Joseph — 84
10. Anna Dufault, Académie St-Joseph — 83
11. Alice Gaudreau, Académie St-Joseph — 81
12. Bernadette Lanthier, Académie St-Joseph — 81
13. Virginie Chanel, Académie St-Joseph — 81
14. Irène Grouette, Couvent de Ste-Anne — 81
15. Simonne Bockstael, Couvent de St-Adolphe — 81
16. Marie Josephe Marcotte, Couvent de St-Adolphe — 81
17. Annie Théberge, Académie St-Joseph — 80
18. Annette Dumont, Académie St-Joseph — 80
19. Lucette Savoie, Académie St-Joseph — 80
20. Carmelle Baril, Académie St-Joseph — 80
21. Thérèse Lavoie, Académie St-Joseph — 80
22. Gertrude Senez, Académie St-Joseph — 78
23. Médérise Lemoine, Académie St-Joseph — 78
*24. Thérèse Fontaine, Couvent de St-Norbert — 77
25. Evéline Phaneuf, Académie St-Joseph — 75
26. Anne Marie Marcoux, Académie St-Joseph — 75
27. Anna Girouard, Couvent de St-Norbert — 71
28. Rosaria Lamothe, Académie St-Joseph — 70
29. Thérèse Lemay, Académie St-Joseph — 70
30. Geneviève Ruote, Académie St-Joseph — 70
31. Thérèse Gosselin, Couvent de St-Norbert — 69
32. Claire Marcoux, Académie St-Joseph — 68
33. Delphine Lafrance, Académie St-Joseph — 68
34. Juliette Patenaude, Académie St-Joseph — 66
35. Agnès Bélanger, Académie St-Joseph — 65
36. Miriam Dupuis, Académie St-Joseph — 64
37. Anne Marie Cusson, Académie St-Joseph — 63
38. Rita Lavack, Couvent de Ste-Anne — 62
39. Henri Boucher, Couvent de Ste-Anne — 62
40. Florence Champagne, Couvent de St-Norbert — 58
41. Cécile Hébert, Couvent de St-Norbert — 56
42. Jeanne Rochon, Couvent de St-Norbert — 55
43. Cécile Breton, Couvent de St-Adolphe — 54
44. Blanche Blanchette, Académie St-Joseph — 50
45. Gertrude Van Bleu, Académie St-Joseph — 50
46. Joséphine Lambert, Académie St-Joseph — 50

Rédaction. — Pauline Simon, Académie St-Joseph 95%
(Volume)

GRADE X (Classe B) — Prix de l'A. C. J. C. de Montréal

†1. Honoré Tardiff, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 86%
*2. Léonne Carrière, Couvent de La Broquerie — 83
*3. Agnès Bellec, Couvent de St-Claude — 80
*4. Marguerite Bouvier, Couvent de Letellier — 80
*5. Marie Richard, Couvent de La Broquerie — 78
*6. Anna Leroux, Couvent de St-Claude — 77
*7. Gabrielle Miron, Couvent de Laurier — 75
8. Léon Réanne, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 75
9. Gérard Guyot, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 75
10. Denise Ayotte, Couvent de Letellier — 73
11. Théodora [illegible], Couvent de La Broquerie — 71
12. Cécile Gagnon, Couvent de La Broquerie — 68
13. Cécile Lafortune, Couvent de La Broquerie — 62
14. Blanche Cyrenne, Couvent de Fannystelle — 62
15. Roland Dansereau, Couvent de Letellier — 61
16. Jean Martin, Couvent de St-Claude — 60
17. Marcelle Guyot, Couvent de Fannystelle — 58
18. Stanislas Bisson, Couvent de La Broquerie — 56
19. Alice Boisvert, Couvent de St-Léon — 55
20. Guy Rocan, Collège de Somerset — 55
21. Colette Rocan, Collège de Somerset — 52
22. Léa Tremblay, Collège de Somerset — 50
23. Gérard Labossière, Couvent de St-Léon
24. Agnès Lesage, Couvent de N.-D. de Lourdes
25. Donald Girouard, Collège de Somerset
26. Roger Cadoreth, Collège de Somerset

Rédaction. — Léonne Carrière, Couvent de La Broquerie 75%
(Volume)

GRADE IX (Classe A)
Prix de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

†1. Blandine Chaput, Couvent de St-Adolphe — 95%
*2. Marcelle Massérey, Académie St-Joseph — 92
*3. Gratia Tougas, Couvent de St-Adolphe — 87
4. Andréa de la Barrière, Académie St-Joseph — 86
5. Madeleine Hernier, Académie St-Joseph — 85
6. Dora Laferrière, Académie St-Joseph — 85
7. Irène Asselin, Académie St-Joseph — 84
8. Evéline Delorme, Couvent de St-Adolphe — 84
9. Yvette Descôteaux, Académie St-Joseph — 83
10. Odile Désautels, Académie St-Joseph — 81
11. Marita LeBêche, Couvent de St-Adolphe — 81
12. Marie Frémont, Couvent de St-Adolphe — 81
13. Jeannette Brunette, Académie St-Joseph — 77
14. Marie Delalleau, Académie St-Joseph — 76
15. Yvonne St-Godard, Académie St-Joseph — 76
16. Marie Johnson, Académie St-Joseph — 76
17. Alice Thorimbert, Académie St-Joseph — 75
18. Mathilde Clément, Académie St-Joseph — 73
19. Irène Prince, Académie St-Joseph — 72
20. Thérèse Mercier, Couvent de St-Adolphe — 70
21. Jacqueline Gagnon, Académie St-Joseph — 69
22. Marie Paule Aubert, Académie St-Joseph — 66
23. Jeanne Bérubé, Académie St-Joseph — 65
24. Berthe de la Gorgendière, Académie St-Joseph — 65
25. Aurélie Therrien, Académie St-Joseph — 65
26. Agnès Laforme, Académie St-Joseph — 63
27. Henriette Marcoux, Académie St-Joseph — 61
28. Jeanne Giguère, Académie St-Joseph — 61
29. Henriette Trudeau, Couvent de Ste-Anne — 61
30. Marie Anne Fillion, Couvent de St-Norbert — 60
31. Madeleine Dumas, Académie St-Joseph — 60
32. Clémence Bohémier, Couvent de Ste-Anne — 57
33. Louis Bohémier, Couvent de Ste-Anne — 55
34. Lucille Guilbault, Académie St-Joseph — 53
35. Helen Bodman, Académie St-Joseph — 53
36. Amandine Fiola, Couvent de Ste-Anne — 52
37. Rolande Courchaine, Couvent de St-Norbert — 52
38. Marguerite Toupin, Académie St-Joseph — 51
39. Madeleine De Cruyenaere, Académie St-Joseph — 50
40. Nancy Gladu, Académie St-Joseph
41. Rhéal Lacerte, Couvent de Ste-Anne
42. Thérèse Saurette, Couvent de St-Norbert
43. Berthe Delisle, Couvent de St-Norbert
44. Rhéa Boucher, Académie St-Joseph
45. Florence Comette, Académie St-Joseph
46. Rosianne Desrosiers, Académie St-Joseph
47. Georgeline Gagnon, Académie St-Joseph
48. Eva Gladu, Académie St-Joseph
49. Anita Lamoureux, Couvent de St-Norbert
50. Jeanne Hébert, Couvent de St-Norbert
51. Rita Gallant, Académie St-Joseph
52. Lucille Rioux, Couvent de St-Norbert
53. Rita Rémillard, Académie St-Joseph
54. Louise Véry, Couvent de St-Norbert
55. Alice Martel, Académie St-Joseph

Rédaction. — Marcelle Massérey, de l'Académie St-Joseph 95%
(Volume)

GRADE IX (Classe B)
Prix du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb

†1. Gertrude Paradis, Couvent de St-Pierre-Jolys — 96%
*2. Flore St-Godard, Couvent de St-Jean-Baptiste — 83
*3. Yvonne Désautels, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 80
*4. Priscilla Dégagné, Couvent de Ste-Agathe — 80
5. Solange Barnabé, Couvent de St-Jean-Baptiste — 78
*6. Cécile Vandel, Couvent de St-Claude — 78
7. Lucille Désautels, Couvent de St-Jean-Baptiste — 77
8. Gabrielle Rajotte, Couvent de St-Jean-Baptiste — 77
9. Germaine Rousseau, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 77
10. Cyprienne Pilon, Couvent de Ste-Agathe — 77
11. Irène Bilodeau, Couvent de Ste-Agathe — 75
*12. Léonie Brunel, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 75
13. Odile Gamache, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 74
14. Hélène Joyal, Couvent de Ste-Agathe — 74
15. Léa Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys — 74
16. Irène Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys — 74
17. Thérèse Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys — 72
18. Yvonne Lapointe, Couvent de Laurier — 72
19. Simonne Lemoine, Couvent de Ste-Agathe — 70
20. Lucille Chartier, Couvent de Ste-Agathe — 70
21. Annette Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys — 70
22. Marthe Péloquin, Couvent de St-Pierre-Jolys — 70
23. Marie Robidoux, Couvent de St-Pierre-Jolys — 69
24. Simone Ayotte, Couvent de Letellier — 67
25. Isabelle Rochon, Couvent de Ste-Agathe — 66
26. Augustine Vermette, Couvent de St-Pierre-Jolys — 64
27. Jeanne Emond, Couvent de La Broquerie — 64
28. Jeanne Beaudoin, Couvent de Ste-Agathe — 62
29. Lucie Boulet, Couvent de St-Charles — 60
30. Marguerite Olivier, Couvent de Ste-Agathe — 60
31. François de Rocquigny, Couvent de St-Claude — 60
32. Elizabeth Laustch, Couvent de Lorette — 60
33. Léon Trottier, Collège de St-Norbert — 60
34. Jeanne Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys — 60
35. Marie Louise Gaboriau, Couvent de N.-D. de Lourdes — 57
36. Yolande Bourbonnais, Couv. du S.-Coeur, Winnipeg — 56
37. Marguerite Marquis, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 55
38. Françoise Carignan, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 55
39. Louise Brisson, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 54
40. Helen McHattie, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 54
41. Alberte Blanchard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 53
42. François Guillou, Couvent d'Aubigny — 53
43. Angéline Vien, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 51
44. Annette Poirier, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 51
45. Lorette Gallant, Couvent de Letellier — 50
46. Denise Valois, Couvent de St-Pierre-Jolys — 50
47. Josie Girard, Collège de St-Norbert
48. Edouard Pinsonnault, Couvent de Ste-Agathe
49. Elisabeth Roy, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg
50. Annette Cyr, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg
51. Alice Alarie, Couvent d'Elie
52. Laurette Dion, Couvent de N.-D. de Lourdes
53. Antoni Loiselle, Couvent de Letellier
54. Antoinette Parent, Couvent de Letellier
55. Lucile Fortier, Couvent de Letellier
56. Eliane Rozière, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg
57. Antoinette Augert, Couvent de N.-D. de Lourdes
58. Donat Nault, Couvent de St-Pierre-Jolys
59. Augustin Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys
60. Léontine Landry, Couvent de Lorette
61. Marguerite Cyr, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
62. Jeanne Beauchemin, Couvent de St-Pierre-Jolys
63. Maximilienne Rondeau, Ecole Richard, Somerset
64. Priscilla Champagne, Ecole Richard, Somerset
65. Carmel Rocan, Ecole Richard, Somerset
66. Juliette Leblanc, Couvent de St-Léon
67. Antonia Labossière, Couvent de St-Léon
68. Blanche Aquin, Couvent d'Elie
69. Anysie Labossière, Ecole Richard, Somerset
70. Lucille Boyer, Ecole Richard, Somerset
71. Dora Cadoreth, Ecole Richard, Somerset
72. Roméo Leduc, Ecole Richard, Somerset
73. Hubert Lafortune, Couvent de La Broquerie
74. Hélène Arnal, Couvent de Fannystelle
75. Melba Girouard, Ecole Richard, Somerset
76. Yvonne Daudet, Couvent de N.-D. de Lourdes
77. Juliette Tremblay, Ecole Richard, Somerset
78. Marcel Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes
79. Delphis Girouard, Ecole Richard, Somerset
80. Alcide Moreau, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Gertrude Paradis, Couvent de St-Pierre-Jolys 96%
(Volume)

GRADE IX (Classe C)

1. Andréa Champagne, Ecole St-Cuthbert, Lorette — 63%
2. Gertrude Stewart, Ecole Lafortune, Woodridge
3. Roland Bertrand, Ecole St-Martin, Ste-Elisabeth
4. Claire Dupuis, Ecole St-Martin, Ste-Elisabeth
5. Lucienne Campeau, Ecole Campeau, St-Norbert

GRADE VIII (Classe A) — Médaille Deläge

†1. Lina Gaudette, Académie St-Joseph — 95%
*2. Françoise Trudeau, Académie St-Joseph — 94
3. Marguerite Masson, Académie St-Joseph — 93
4. Rita Toupin, Académie St-Joseph — 93
5. Agnès Dufault, Académie St-Joseph — 93
*6. Claire Boulet, Couvent de St-Norbert — 93
7. Lucille St-Pierre, Académie St-Joseph — 91
8. Yvette Audet, Académie St-Joseph — 90
9. Rita Bouvier, Académie St-Joseph — 88
10. Jeannine Fontaine, Académie St-Joseph — 88
11. Fabiola Desrosiers, Académie St-Joseph — 88
12. Cécile Dussault, Académie St-Joseph — 87
13. Marcelle Koba, Académie St-Joseph — 87
14. Marguerite Prud'homme, Académie St-Joseph — 87
15. Jeanne Simon, Académie St-Joseph — 87
16. Juliette St-Pierre, Académie St-Joseph — 86
17. Lucienne Beauchamp, Académie St-Joseph — 86
18. Aurore Landry, Couvent de St-Norbert — 86
19. Julie Bouchard, Couvent de St-Norbert — 85
20. Anita Lalonde, Académie St-Joseph — 85
21. Irène Toupin, Académie St-Joseph — 84
22. Thérèse Thibault, Académie St-Joseph — 84
23. Marie Anne Phaneuf, Académie St-Joseph — 83
24. Yvonne Ferland, Couvent de St-Norbert — 83
*25. Françoise Blain, Couvent de St-Adolphe — 82
26. Irène Léonard, Académie St-Joseph — 82
27. Florida Rémillard, Académie St-Joseph — 82
28. Emilia Lacroix, Académie St-Joseph — 81
29. Alice Bochard, Académie St-Joseph — 81
30. Renée Lemire, Couvent de St-Norbert — 81
31. Kathleen Whelan, Académie St-Joseph — 80
32. Yvette Bourbonnière, Académie St-Joseph — 79
*33. Jeanne Thomas, Académie St-Joseph — 78
*34. Marguerite Blais, Académie St-Joseph — 78
35. Yvette L'Abbé, Académie St-Joseph — 78
36. Leandra Ritagliati, Académie St-Joseph — 77
37. Paul Sabourin, Académie Provencher — 77
38. Irène St-Germain, Couvent de St-Norbert — 76
39. Emile Blanchette, Académie Provencher — 76
40. Denise Turenne, Académie St-Joseph — 76
41. Mary Whelan, Académie St-Joseph — 76
42. Célima Laplante, Académie St-Joseph — 76
43. Flore Grandmont, Académie St-Joseph — 75
44. Annette Beimeile, Académie St-Joseph — 75
45. Marguerite Goebel, Académie St-Joseph — 75
46. Alice Jodoin, Académie St-Joseph — 75
47. Anita Proulx, Académie St-Joseph — 74
48. Jeanne Labossière, Couvent de St-Norbert — 73
49. Jean Gauthier, Académie Provencher — 73
50. Louise Adam, Académie St-Joseph — 72
51. Jeanne Guilbault, Académie St-Joseph — 72
52. Rose Patenaude, Académie St-Joseph — 72
53. Alice Gay, Académie St-Joseph — 70
54. Hélène Dauphinais, Académie St-Joseph — 70
55. Jeanne Rémillard, Académie St-Joseph — 69
56. Thérèse Moreau, Couvent de St-Norbert — 69
57. Albert Plante, Académie Provencher — 67
58. Paul Daoust, Académie Provencher — 67
59. Maurice Laramée, Académie Provencher — 65
60. Edna Fontaine, Académie St-Joseph — 64
61. Albert Lemoine, Académie Provencher — 63
62. G. Souriseau, Académie Provencher — 63
63. Jean St-Onge, Académie Provencher — 61
64. Georges Emile Lacroix, Académie Provencher — 61
65. Jeanne d'Arc de Moissac, Couvent de St-Norbert — 60
66. Victorien Guigné, Académie Provencher — 59
67. Alexandre Sourisseau, Académie Provencher — 58
68. Joseph Laflamme, Académie Provencher — 58
69. Simonne Beaubien, Académie St-Joseph — 57
70. Noémie Gladu, Académie St-Joseph — 57
71. Henry Sutherland, Académie Provencher — 56
72. Edouard Laforme, Académie Provencher — 56
73. Claude Vermander, Académie Provencher — 56
74. Ernest Miron, Académie Provencher — 55
75. Lucien Tétreault, Académie Provencher — 54
76. Antonin Fontaine, Académie Provencher — 53
77. Robert Trudeau, Académie Provencher — 52
78. Oscar Boissonnault, Académie Provencher — 51
79. Lionel Rozière, Académie Provencher — 50
80. Pierre Norbert Beaulieu, Académie Provencher
81. Arthur Robert, Académie Provencher
82. Edouard Suarez, Académie Provencher
83. Charles Roux, Académie Provencher
84. Félix Desrosiers, Académie Provencher
85. Henri Maire, Académie Provencher
86. Louis Descôteaux, Académie Provencher
87. Roland Brodeur, Académie Provencher
88. René Delrue, Académie Provencher
89. Aimé Clément, Académie Provencher
90. Armand Lemay, Académie Provencher
91. Jules Maire, Académie Provencher
92. Lucien Chénier, Académie Provencher
93. G. Hébert, Académie Provencher
94. André J. Paul, Académie Provencher
95. Roland Leclerc, Académie Provencher
96. Lionel Savoie, Académie Provencher
97. Raymond Delrue, Académie Provencher

Rédaction. — Alice Gay, Académie St-Joseph 95%
$5.00 donné par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

GRADE VIII (Classe B) — Médaille Deläge

†1. Yvette Tétrault, Couvent de St-Pierre-Jolys — 93%
*2. Marie Fouillard, Couvent de St-Lazare — 92
*3. Yvonne Rocan, Couvent de La Broquerie — 91
*4. Marie Rose Allec, Couvent de St-Claude — 89
5. Claire Cadieux, Couvent de St-Lazare — 87
*6. Romilde Guillou, Couvent d'Aubigny — 87
*7. Annette Durenault, Couvent de Fannystelle — 87
8. Marie Ange Chartier, Couvent de St-Lazare — 87
*9. Antonia Plamondon, Couvent de St-Jean-Baptiste — 86
*10. Laurette Alarie, Couvent de Ste-Agathe — 86
*11. Marie Cormier, Couvent de La Salle — 84
*12. Marie Reine Sauche, Couvent de Ste-Anne — 84
13. Marguerite Courcelles, Couvent de Ste-Agathe — 83
*14. Ernest Parent, Couvent de St-Joseph — 83
*15. Edmond Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 83
16. Anne Marie Comeault, Couvent de St-Jean-Baptiste — 83
17. Madeleine Mahé, Couvent de Ste-Anne — 83
18. Irène Beaudoin, Couvent de Ste-Agathe — 82
*19. Catherine Ziegler, Couvent de Transcona — 81
20. Irène Lahaie, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 81
*21. Irène Fauchère, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 81
22. Antoinette Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste — 81
23. Agathe Cormier, Couvent de La Salle — 81
*24. Cécile Granger, Couvent de Letellier — 80
25. Odile Péloquin, Couvent de Ste-Agathe — 80
26. Louise Sorin, Couvent de Ste-Agathe — 79
*27. Blanche Marcoux, Couvent de Lorette — 79
28. Madeleine Carel, Couvent de St-Claude — 78
*29. Berthe Comte, Couvent de N.-D. de Lourdes — 78
30. Thérèse Désautels, Couvent de Ste-Anne — 78
*31. Mathilde Miron, Couvent de Laurier — 78
32. Adélard Houle, Couvent de St-Lazare — 78
33. Jules Comeault, Couvent de Letellier — 78
34. Gertrude Tétreault, Couvent de La Broquerie — 78
*35. Eliane Lafrance, Couvent de St-Pierre-Jolys — 78
36. Fernande Lafrance, Couvent de St-Pierre-Jolys — 78
37. Laurent Sicotte, Collège de St-Pierre-Jolys — 77
*38. Roland Champagne, Collège de St-Norbert — 76
39. Yvette Houle, Couvent de Letellier — 76
40. Cécile Valcourt, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 76
41. Marie Ange Perreault, Couvent d'Aubigny — 76
42. Simone Lambert, Couvent de St-Pierre-Jolys — 76
43. Adrienne Ritchot, Couvent de St-Pierre-Jolys — 75
44. Jeanne Lemoine, Couvent de Ste-Agathe — 75
45. Simone Delveaux, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 75
46. Marie Jeanne Roche, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 73
47. Thérèse Dandenault, Couvent de La Broquerie — 73
48. Jeanne Tétreault, Couvent de Ste-Anne — 72
49. Lionel Péloquin, Collège de St-Pierre-Jolys — 72
50. Marcel L'Heureux, Couvent d'Aubigny — 71
51. Robert Décorby, Couvent de St-Lazare — 71
52. Andréa Asselly, Couvent de Laurier — 70
53. Lucille Trudel, Couvent de St-Malo — 70
54. Cécile Bouchard, Couvent d'Elie — 70
55. Lucile Lavoie, Couvent de Mariapolis — 70
56. Gérard Bernier, Couvent de Ste-Anne — 70
57. Marthe Dionne, Couvent de Letellier — 70
58. Gaston Lamoureux, Collège de St-Norbert — 70
59. Jeanne Muller, Couvent de N.-D. de Lourdes — 70
60. Rose Gamache, Couvent de Laurier — 69
61. Joséphine Dufresne, Couvent de Lorette — 68
62. Virginie Nick, Couvent de Mariapolis — 67
63. Alice Syrenne, Couvent de Fannystelle — 67
64. Béatrice Arnal, Couvent de Fannystelle — 66
65. Louisa Hogue, Couvent de La Salle — 66
66. Blanche Saurette, Couvent d'Aubigny — 66
67. Lucienne Bisson, Couvent de La Broquerie — 65
68. Dorothée Bernardin, Couvent d'Elie — 65
69. Paul Gauthier, Couvent de Lorette — 64
70. Paul Perron, Couvent de St-Joseph — 64
71. Patrick McCarthy, Couvent de La Broquerie — 64
72. Zélie Ruest, Couvent de St-Pierre-Jolys — 64
73. J. B. Mulaire, Collège de St-Pierre-Jolys — 64
74. Aurèle Préfontaine, Collège de St-Pierre-Jolys — 64
75. Agnès Payette, Collège de Somerset — 64
76. Georges Pachet, Couvent de St-Claude — 63
77. Henriette Bédard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 63
78. Germaine Forest, Couvent de St-Malo — 63
79. Agathe Lévesque, Couvent d'Aubigny — 62
80. Annette Mousseau, Couvent d'Aubigny — 62
81. Sydney Empson, Couvent de Letellier — 60
82. Lucien Frédette, Collège de St-Jean-Baptiste — 60
83. Hedwige du Bourg, Couvent de St-Claude — 59
84. Violette McBeth, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 59
85. Marie Fauchère, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 58
86. Marie Ange Saurette, Couvent d'Aubigny — 58
87. Robert Selby, Couvent de St-Lazare — 58
88. Evéline Verrier, Couvent de St-Laurent — 58
89. Léo Rajotte, Collège de St-Pierre-Jolys — 57
90. Benoit Delisle, Collège de St-Norbert — 56
91. Marie Louise Desrosiers, Couvent de Ste-Anne — 56
92. Omer Cormier, Couvent de La Salle — 56
93. Claude Lacroix, Couvent de St-Claude — 56
94. Georges Harrison, Couvent de Letellier — 56
95. Noémie Deslauriers, Couvent de La Broquerie — 56
96. Roma Desrochers, Couvent de Mariapolis — 55
97. Ernestine Saurette, Couvent de Aubigny — 55
98. Gérard Beaudoin, Couvent de Ste-Agathe — 55
99. Pierre Fenez, Couvent de Ste-Agathe — 54
100. Ernest Lapointe, Couvent de Ste-Anne — 53
101. Annie Bourrier, Couvent de St-Lupicin — 53
102. Edmond Arnal, Couvent de Fannystelle — 53
103. B. Hamelin, Collège de St-Norbert — 53
104. Oliva Lavallée, Collège de St-Jean-Baptiste — 52
105. Fabiola Lafrenière, Collège de Somerset — 52
106. Joseph Rey, Couvent de St-Claude — 52
107. Signori Gauthier, Couvent de Ste-Anne — 51
108. Flore Alice Lauzé, Couvent de St-Jean-Baptiste — 50
109. Thérèse Marcotte, Couvent de St-Malo — 50
110. Ludger Jubinville, Couvent de Letellier
111. Marcel Beaudry, Couvent de St-Eustache
112. Lucien Beaudette, Collège de St-Jean-Baptiste
113. Jeanne Champagne, Collège de Somerset
114. Gabrielle Robart, Couvent de St-Claude
115. Lucienne Miron, Couvent de St-Malo
116. Lucien Côté, Couvent de Fannystelle
117. Jeanne d'Arc Fabas, Couvent de La Broquerie
118. Edouard Letourneau, Collège de St-Jean-Baptiste
119. Philippe Lord, Collège de St-Norbert
120. Bertha Trottier, Couvent d'Elie
121. Laurianna Labossière, Couvent de St-Léon
122. Flore Graveline, Couvent de Letellier
123. Albert Asselly, Couvent de Laurier
124. Eloi Bohémier, Couvent de Ste-Anne
125. Thérèse Lafortune, Couvent de La Broquerie
126. Sylvie Labossière, Couvent de St-Léon
127. Léon Désilets, Couvent d'Elie
128. Antonin Rondeau, Couvent de St-Léon
129. Emile Moret, Collège de Somerset
130. May Fraser, Couvent de Letellier
131. Marcel Labossière, Couvent de Fannystelle
132. Mary Bourrier, Couvent de St-Lupicin
133. Lorenzo Rondeau, Collège de Somerset
134. Emile Leduc, Collège de Somerset
135. Clément Moreau, Collège de Somerset

Rédaction. — Marie Rose Allec, Couvent de St-Claude 90%
$5.00 donné par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

GRADE VIII (Classe C) — Médaille Deläge

†1. Gérard Boulet, Couvent de Dunrea — 91%
*2. Lucien Morissette, Couvent de Dunrea — 87
3. Marie Boulet, Couvent de Dunrea — 84
4. Aurore Garand, Couvent de Dunrea — 84
5. Athanase Lavoie, Couvent de Dunrea — 83
*6. Paul St-Onge, Ecole Bourret, Aubigny — 81
*7. Alice Massicotte, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre — 79
8. Irène Cadieux, Ecole Deux Pointes, Letellier — 73
9. Rosa Huberdeau, Ecole Ellice, St-Lazare — 70
10. Berthe Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste — 69
11. Raphaël Déorcy, Ecole Cuthbert, Lorette — 68
12. Cécile Lauzé, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste — 65
13. Céline Lahaie, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys — 64
14. Roméo Desjardins, Ecole Baie St-Paul, St-Eustache — 60
15. Aimée Moußier, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys — 60
16. Germaine Rivard, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre — 59
17. May Guichon, Ecole Ile de Chênes, Ile de Chênes — 57
18. Joachim Allard, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache — 53
19. Juliette Parenteau, Ecole St-Roch, La Broquerie — 53
20. Lucille Trudeau, Ecole St-Joseph, La Broquerie — 53
21. Marie Ange Breton, Ecole La Rochelle, St-Malo — 50
22. Jeanne Huberdeau, Ecole Ellice, St-Lazare — 50
23. Gérard Jolicoeur, Ecole Haywood, Haywood
24. Denise Carrière, Ecole Coquart, Ile des Chênes
25. Jeanne Pantel, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes
26. Julie Chanel, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes
27. Jeanne Catellier, Ecole La Rochelle, St-Malo
28. Emile Dubé, Ecole Dandurand, Haywood
29. Cora Hébert, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
30. Annette Therrien, Ecole St-Vincent de Paul, Ste-Amélie
31. Aimé Loiselle, Ecole Deux Pointes, Letellier
32. Charles Magne, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes

Rédaction. — Lucien Morissette, Couvent de Dunrea 75%
$5.00 donné par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

GRADE VII (Classe A)
Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Noella Raymond, Académie St-Joseph — 93%
*2. Denise Fourneaux, Académie St-Joseph — 89
3. Thérèse Gauthier, Académie St-Joseph — 88
4. Irène Poitras, Académie St-Joseph — 87
5. Marguerite Brunet, Académie St-Joseph — 87
6. Berthe Brunet, Académie St-Joseph — 85
7. Aline Baril, Académie St-Joseph — 84
8. Jacqueline Aubet, Académie St-Joseph — 83
9. Alice Plante, Académie St-Joseph — 83
10. Blanche Asselin, Académie St-Joseph — 82
11. Albertine Guigné, Académie St-Joseph — 82
12. Cécile Le Nabat, Académie St-Joseph — 82
13. Thérèse Blais, Académie St-Joseph — 81
*14. Gabrielle Lagassé, Couvent de St-Adolphe — 81
15. Rita Sabourin, Académie St-Joseph — 80
16. M. Antoinette Gagnon, Académie St-Joseph — 79
17. Jeanne Bédard, Académie St-Joseph — 79
*18. Antoinette Gosselin, Couvent de St-Norbert — 79
19. Edouard Gobeil, Académie Provencher — 78
20. Maurice Arpin, Académie Provencher — 78
21. Irène De Cruyenaere, Académie St-Joseph — 77
22. Eliane Pelletier, Académie St-Joseph — 77
23. Marguerite Fitzgerald, Académie St-Joseph — 76
24. Juliette Ouimet, Couvent de St-Norbert — 76
25. Irène Dumont, Académie St-Joseph — 75
26. Rita Muller, Académie St-Joseph — 75
27. Yvette Couture, Académie St-Joseph — 74
28. Thérèse Lévêque, Académie St-Joseph — 74
29. Albert Thomas, Académie Provencher — 74
30. Auguste Thorimbert, Académie Provencher — 73
31. Yolande Millier, Couvent de St-Norbert — 73
32. Camille Chaput, Couvent de St-Adolphe — 71
33. Doris Beaudry, Académie St-Joseph — 71
34. Yvonne Davis, Académie St-Joseph — 71
35. Marie Baudru, Académie St-Joseph — 71
36. Evéline Bouchard, Académie St-Joseph — 70
37. Florence Langevin, Académie St-Joseph — 70
38. Hélène Duyvejonck, Académie St-Joseph — 70
39. Albert Delorme, Couvent de St-Adolphe — 70
40. Léo Paul Delorme, Couvent de St-Adolphe — 69
41. Marie Thérèse André, Couvent de St-Norbert — 69
42. Roland Orieux, Académie Provencher — 69
43. Denise Leclerc, Académie St-Joseph — 68
44. Juliette Blain, Académie St-Joseph — 68
45. Thérèse Jodoin, Académie St-Joseph — 68
46. Paul Normandeau, Académie Provencher — 67
47. Armand St-Pierre, Académie Provencher — 67
48. Louise Janssens, Académie St-Joseph — 67
49. Jeanne Rentiaux, Académie St-Joseph — 67
50. Lina Patenaude, Couvent de St-Norbert — 66
51. Raymond Joberty, Académie Provencher — 66
52. Marcel Pelletier, Académie Provencher — 66
53. Marcelle Suarez, Académie St-Joseph — 66
54. Juliette Fontaine, Académie St-Joseph — 66
55. Lydia Cadoreth, Académie St-Joseph — 66
56. Juliette Martel, Académie St-Joseph — 66
57. Marie Savoie, Académie St-Joseph — 66
58. Marie Ange St-Hilaire, Académie St-Joseph — 64
59. Alfred Ferrier, Académie Provencher — 64
60. Héliodore Teillet, Académie Provencher — 64
61. Maurice Van Buckenhout, Académie Provencher — 63
62. Thérèse Couture, Académie St-Joseph — 63
63. Hélène Chaput, Académie St-Joseph — 63
64. Adrien Leclerc, Couvent de St-Adolphe — 63
65. Lucien Arpin, Académie Provencher — 63
66. Antoinette Corbeil, Académie St-Joseph — 62
67. Françoise Harris, Académie St-Joseph — 62
68. Philomène Crétain, Académie St-Joseph — 62
69. Yvonne Asselin, Académie St-Joseph — 61
70. Lucille Joyal, Académie St-Joseph — 61
71. Roland Peron, Académie Provencher — 61
72. Joseph Ethier, Académie Provencher — 61
73. Gérard André, Académie Provencher — 60
74. Gérard Courteau, Académie Provencher — 60
75. Urbain Rozière Académie Provencher — 60
76. Marianne Ritchot, Académie St-Joseph — 60
77. Irène Huybrecht, Académie St-Joseph — 60
78. Yvonne Dufault, Académie St-Joseph — 60
79. Rachel Genest, Académie St-Joseph — 60
80. Léa Plante, Académie St-Joseph — 60
81. Albert Martel, Académie Provencher — 60
82. James Rémillard, Académie Provencher — 60
83. Albert Provost, Académie Provencher — 57
84. Robert St-Godard, Académie Provencher — 56
85. France Pichette, Académie Provencher — 56
86. Laura Ouellette, Académie St-Joseph — 56
87. Yolande Pandoff, Académie St-Joseph — 56
88. Gérard Perron, Couvent de St-Adolphe — 56
89. Lucille Gingras, Académie St-Joseph — 55
90. Jeanne Merlevède, Académie St-Joseph — 54
91. Gabrielle Corbeil, Académie St-Joseph — 54
92. Ed. Lacroix, Académie Provencher — 54
93. Roland Moreau, Académie Provencher — 54
94. Annette Pelland, Académie St-Joseph — 53
95. Lucille Lavallée, Académie St-Joseph — 53
96. Victorine Alléois, Académie St-Joseph — 53
97. Albert Rondeau, Académie Provencher — 52
98. Jeannette Morin, Académie St-Joseph — 52
99. Berthe Fontaine, Académie St-Joseph — 52
100. Madeleine Tremblay, Académie St-Joseph — 51
101. Marcel Lemay, Académie Provencher — 51
102. Francis P. Doyle, Académie Provencher — 51
103. Henri Rentiaux, Académie Provencher — 50
104. Georges Pelletier, Académie Provencher — 50
105. Arthur Gauvreau, Académie Provencher — 50
106. Yvette Gauvreau, Académie St-Joseph — 50
107. Gérard Laplume, Académie Provencher — 50
108. Charles Lacerte, Académie Provencher — 50
109. Hubert Duyvejonck, Académie Provencher — 50
110. Charles Ed. McKay, Académie Provencher — 50
111. Aurèle Therrien, Académie Provencher — 50
112. Théodore Laplante, Académie Provencher — 50
113. Lawrence Kreitz, Académie Provencher — 50
114. Léo Bellavance, Académie Provencher — 50
115. Germain Martel, Académie Provencher
116. Françoise Tremblay, Académie St-Joseph
117. Roland Bruce, Académie Provencher
118. Philippe Péloquin, Académie Provencher
119. Edwin Gallant, Académie Provencher
120. Armand Genest, Académie Provencher
121. Rose Lachance, Académie St-Joseph
122. Gérard Grandmont, Académie Provencher
123. Romain Lanthier, Académie Provencher
124. Jean Paul Lemay, Académie Provencher
125. Lucien Turenne, Académie Provencher
126. Jeanne Maire, Académie St-Joseph
127. Georges Turenne, Académie Provencher
128. Edouard Gauthier, Académie Provencher
129. René Bérubé, Académie Provencher
130. Donat Rémillard, Académie Provencher
131. Cyrille Barnabé, Académie Provencher
132. Roland Leduc, Académie Provencher
133. Edouard Leclair, Académie Provencher
134. Jules Lemay, Académie Provencher
135. Lionel Brodeur, Académie Provencher
136. Jeanne Grenier, Académie St-Joseph
137. Jean Bruce, Académie Provencher
138. Noël Roux, Académie Provencher
139. Armand Tytgat, Académie Provencher
140. Gérard Ste-Marie, Académie Provencher
141. Gérard Morin, Académie Provencher
142. Henri Rheault, Académie Provencher
143. Roger Fontaine, Académie Provencher
144. François Maire, Académie Provencher
145. Dorothée Angers, Académie St-Joseph
146. Anna Gatin, Académie St-Joseph
147. Hugues Blanchette, Académie Provencher
148. Roland Gaudreau, Académie Provencher
149. Louis Emile Désautels, Académie Provencher
150. Jean Paul Trudeau, Académie Provencher
151. Arthur Corbeil, Académie Provencher
152. Armand Couture, Académie Provencher
153. Pierre Le Gouarguer, Académie Provencher
154. M. Corbeil, Académie Provencher
155. Béatrice Champagne, Couvent de St-Norbert
156. Maurice Beaudet, Académie Provencher
157. Joseph Lavoie, Académie Provencher
158. Armand Dufault, Académie Provencher

Rédaction. — Noella Raymond, Académie St-Joseph 98%
(Volume)

GRADE VII (Classe B)
Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Geneviève Gamache, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 96%
*2. Adéline Gagné, Couvent de St-Pierre-Jolys — 93
3. Léona Désautels, Couvent de St-Pierre-Jolys — 82
*4. John Rzonca, Couvent de Ste-Agathe — 80
*5. Roland Châles, Couvent de Transcona — 79
*6. Marie Ange Robert, Couvent d'Aubigny — 79
7. Germaine Alarie, Couvent de Ste-Agathe — 79
*8. Léontine Montsion, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 79
*9. Jeanne Boucher, Couvent de St-Laurent — 79
*10. Germaine Boucher, Couvent de Fannystelle — 78
*11. Berthe Lavallée, Couvent de St-Jean-Baptiste — 77
*12. Jeannine Beaupré, Couvent de St-Charles — 77
*13. Lucienne Grégoire, Couvent de Lorette — 76
*14. Louis Bourbonnais, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 76
15. Yvette Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste — 75
16. Jeanne Perrault, Couvent de St-Laurent — 75
*17. Angela Berthelotte, Couvent de Laurier — 75
18. Maurice Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 73
19. P. Emile Proulx, Collège de St-Pierre-Jolys — 73
20. Yvonne Gauthier, Couvent de Lorette — 73
21. Adèle Brémaud, Couvent de Ste-Agathe — 73
22. Marguerite Gosselin, Couvent de St-Malo — 73
23. Thérèse Boitson, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 73
24. Rose Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys — 73
25. Angélique Racine, Couvent de St-Pierre-Jolys — 73
26. Irène Lapointe, Couvent de St-Pierre-Jolys — 72
27. Germaine Racine, Couvent de St-Pierre-Jolys — 72
28. Lucille St-Jacques, Couvent d'Aubigny — 72
29. Jean Châles, Couvent de Transcona — 72
30. Alice Chabbert, Couvent de N.-D. de Lourdes — 72
31. Solange Van Humbeck, Couvent de Laurier — 72
32. Germaine Provost, Couvent de St-Jean-Baptiste — 71
33. Thérèse Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys — 71
34. Marcel Côté, Collège de St-Pierre-Jolys — 71
35. Marcel Rajotte, Collège de St-Pierre-Jolys — 71
36. Jeanne Gadal, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 70
37. Marcel Gorman, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 70
38. Anne Marie Dumesnil, Couvent de Ste-Agathe — 69
39. Léontine Désautels, Couvent de Ste-Anne — 69
40. Armande Tougas, Couvent de Ste-Anne — 69
41. Marie Louise Dupasquier, Couvent de St-Claude — 69
42. Félix Cloutier, Collège de St-Norbert — 69
43. Denise Forest, Couvent de St-Malo — 68
44. Marie Blanchard, Couvent de Laurier — 68
45. Bruno Cormier, Collège de St-Norbert — 68
46. Thérèse Fenez, Couvent de Ste-Agathe — 67
47. Rolande Dionne, Couvent de St-Joseph — 67
48. Agnès Capiotte, Couvent de St-Charles — 67
49. Antoinette Boivin, Couvent de St-Eustache — 66
50. Armande Rajotte, Couvent de St-Jean-Baptiste — 66
51. Louise Marion, Couvent de St-Jean-Baptiste — 66
52. Louis Carignan, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 66
53. Yvette Gauthier, Couvent de Lorette — 66
54. Lucie Saindon, Couvent de Lorette — 66
55. Claude Joyal, Couvent de Ste-Agathe — 65
56. Gertrude Chabot, Couvent de St-Charles — 65
57. Marie Blanche Gaborieau, Couv. de N.-D. de Lourdes — 65

(Suite à la page 8)

MANITOBA

AUBIGNY

Décès

Après une longue maladie endurée avec une grande patience et une parfaite résignation à la volonté de Dieu, M. Herménégilde Fontaine remettait, le 3 juillet, sa belle âme à son Créateur. Il fut assisté à ses derniers moments par M. le curé Beaudry et les Révérendes Soeurs Filles de la Croix et entouré de la magnifique couronne de ses onze enfants.

M. Fontaine était né à St-Dominique, P.Q., le 15 avril 1850. En 1882 il épousait Mlle Anastasie Beaudry. Il vécut dans la chère province jusqu'en 1890, époque à laquelle il se dirigea vers St-Pierre, Manitoba. En 1935 il se retira chez son gendre M. J.-B. Fontaine, de St-Pierre, mina sa belle carrière.

Ses funérailles eurent lieu dans cette paroisse et furent présidées par M. le curé Beaudry.

M. J.-B. Fontaine, de St-Pierre conduisait le deuil. Les porteurs étaient ses petits-enfants: Herménégilde et Joseph Gagné, Emile et Joseph Fontaine, Edmond Tougas et Hervé Bellerive. Faisaient la quête MM. Lucien Marcotte et Léon Gagné.

Malgré la pluie incessante et les mauvais chemins, l'assistance fut magnifique, bien que beaucoup eurent le regret de ne pouvoir s'y rendre.

Il laisse pour prier pour lui: son épouse et ses onze enfants: huit filles et trois fils: Léa, (Mme René Marcotte) de St-Malo; Adéline, (Mme J.-L. Gagné,) de St-Pierre; Emma (Mme Théodule Marcoux) d'Aubigny; Pamela (Mme Féodore Tougas), de Ste-Anne; Amanda (Mme Jos. Lafrance), de St-Boniface; Eva (Mme Paul Bazinet), de Transcona; Aurore, Mme O'Leary Chéraut), de Winnipeg; Yvonne, (Mme Roland Wilrick), de New Jersey, N. Y.; Solas, de St-Boniface; Adélard, de Val Marie, Sask.; Ovila, de St-Pierre; 61 petits-enfants et 7 arrière petits-enfants.

La famille remercie bien cordialement les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie dans cette circonstance si douloureuse.

SAINT-LAURENT

Ecole et couvent de Saint-Laurent

Qui dira l'allégresse exubérante d'un dernier jour de classe! Qui dira le débordement de joie des jeunes élèves à l'ouverture des vacances! Un regard rétrospectif vers ces heures que nous avons vécues, et la réponse est toute trouvée... Mais à cette joie, ne se mêle-t-il pas quelque regret? Les regrets de ceux qui ne viendront plus s'asseoir sur ces bancs d'écoliers. Les regrets de celles qui, avec tant de sollicitude, ont suivi nos pas de débutants? Oui, la vie est ainsi, pas de roses sans épines... et jusqu'à la tombe, la goutte de tristesse sera à côté du plaisir. Ce beau jour donc, nos jeunes élèves de St-Laurent, avec tant d'autres, viennent de le voir s'ouvrir et avec eux, les maîtresses, non moins heureuses de ces moments de répit accordés après un long labeur, mais un peu émues aussi des derniers "au revoir" de ceux qui ne reviendront plus.

Pendant deux mois, la ruche écolière ne fera plus entendre son bourdonnement joyeux; pendant deux mois, ses portes seront closes. Mon Dieu! s'est-elle assez remuée au cours de ces dix mois scolaires! Ses 130 à 150 enfants qui y ont séjourné pourront dire quelle activité on y a déployée. De 9 heures à 4 heures, l'étude des deux langues s'y est succédé; le chant, la musique, la gymnastique y ont été cultivés avec succès. Et les inspecteurs et visiteurs y ont laissé des notes qui montrent que l'application et la bonne volonté des élèves ont répondu au dévouement des maîtresses.

Evoquons ici, un instant, le souvenir de l'école Simonet, qui se trouve au sud de la paroisse. Les Franciscaines Missionnaires de Marie l'ont tenue pendant 20 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1920. Plusieurs des anciens de la paroisse aimeront à se rappeler celles qui s'y sont dévouées: Mère Marie M.-D. du Roc, malade et âgée, actuellement à St-Malo de Québec; Mère Marie Benoîte, devenue Missionnaire en Mandchourie (Chine) depuis 1922; Sr M. Agnès, partie pour le Ciel; Mère Marie-Martina, pour l'Irlande, et Mère Marie de St-Hedda, rendue à Cincinnati, chez les Nègres. Que diraient ces chères anciennes s'il leur était donné de revenir à St-Laurent, revoir leurs élèves d'autrefois? Elles sont parties héroïquement par obéissance, quittant leur patrie, leur parents, mais elles n'ont sûrement pas oublié le champ d'apostolat où elles ont travaillé, et certainement encore bien souvent, elles reviennent par leurs prières, au milieu de nous.

Plusieurs aimeront connaître d'autres détails sur les Franciscaines Missionnaires de Marie, à St-Laurent. Ce petit rameau d'un grand institut prenait racine à St-Laurent en 1897, sous la protection des pionniers de l'Ouest, les missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Dès le

(Suite à la page 8)

Résultats du Concours de français, 1935

(Suite de la page 7)

[illegible]

Exhibition. — Adéline Gagné, Couvent de St-Pierre-Jolys [illegible]
(Volume)

GRADE VII (Classe 4)
Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

[illegible]

Les résultats pour le GRADE VI paraîtront prochainement.

GRADE V (Classe 3)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

[illegible]

GRADE V (Classe 3)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

[illegible]

GRADE V (Classe 3)
Prix de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

[illegible]

GRADE IV (Classe 2) — Prix de l'Union Nationale Métisse

[illegible]

(Suite à la page 9)

SAINT-LAURENT

(Suite de la page 7)

école. Un peu après, elle acceptaient [illegible], les Religieuses y [illegible] une [illegible] du sud, qu'on appela "Ecole Simonet" et la gardèrent jusqu'en 1930.

Unissant la prière à la vie de travail, l'Ostensoir rayonne de leur chapelle sur ce petit coin de terre privilégiée, et Dieu seul connaît les fruits de cet apostolat silencieux. Chaque premier vendredi du mois, en particulier, voit des adorateurs au pied du T. S. Sacrement. Les Dames de l'Ouvroir ont leur adoration mensuelle. Les Quarante-Heures offrent aussi aux paroissiens l'occasion de se réunir nombreux pour ces pieux exercices auxquels beaucoup savent répondre, malgré la neige et la tempête.

A l'enseignement, à l'Apostolat de la Prière viennent s'ajouter d'autres oeuvres. La visite des familles et des malades qui se fait tous les mois, [illegible] selon les nécessités, les consolations, lumières ou encouragements. Environ 650 à 700 visites sont faites par année, et une moyenne de 1,200 traitements sont donnés gratuitement, à domicile ou au couvent.

Un cours d'enseignement de travaux manuels, de couture, tricotage, voir même filage et tissage se donne une fois par semaine, aux écolières, et un cours spécial aux jeunes filles qui ont quitté l'école et veulent continuer leur apprentissage.

Un florissant ouvroir pour les pauvres, réunit aussi dans une même idée de charité, une trentaine de dames de la paroisse. Cette oeuvre, qui a déjà fait beaucoup de bien, est appelée à en faire davantage, et démontre que la paroisse de St-Laurent sait faire épanouir de belles fleurs de dévouement et de charité.

Un cercle non moins florissant qui porte le nom de "Cercle Marie-Hermine", en souvenir d'une soeur Franciscaine martyrisée en Chine, groupe chaque semaine, pour leur formation, et leur agrément, les jeunes filles de la paroisse. Déjà ce Cercle s'intéresse aux oeuvres paroissiales et s'y dévoue avec succès.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie aident encore le curé de la paroisse en ayant soin de la Congrégation des Enfants de Marie et de celle des Cadets du Sacré-Coeur.

Depuis l'arrivée des Franciscaines Missionnaires de Marie au Manitoba, neuf vocations franciscaines ont germé dans la belle paroisse de Saint-Laurent, dont quelques-unes se dévouent dans les missions lointaines. Les Soeurs Oblates, les Soeurs des Cinq Plaies ont pareillement recruté de solides vocations parmi nos jeunes filles.

Puisse ce bel exemple être suivi par un bon nombre encore pour la gloire de Dieu et la bénédiction de la paroisse!

Mais, dira certain de nos lecteurs, que sont donc ces Franciscaines Missionnaires de Marie? Et pour vous répondre je dirai que la fondatrice de cet institut est Mère Marie de la Passion (Hélène de Chappotin de Neuville), née à Nantes, France, le 21 mai 1839. Cette grande figure disparut en 1904, mais le bon Dieu semble vouloir déjà l'exalter, en faisant introduire à Rome la cause de sa béatification. De son vivant sept de ses religieuses furent martyrisées en Chine en 1900, lors de la persécution des Boxers.

En 1905, mourait en Chine, Sr. M.-Assunta, type accompli d'humilité et de dévouement. Le Pape Pie XI vient de la déclarer vénérable. C'est dire assez haut la sainteté de vie des religieuses franciscaines.

A la mort de la fondatrice, l'institut comptait déjà 86 maisons et 3,000 religieuses. Actuellement, il compte 300 maisons et 7,000 religieuses, disséminées dans le monde entier.

Le doigt de Dieu est là! Il donne à cette Oeuvre une fécondité maintes fois qualifiée de miraculeuse. Il continue de la fortifier et de l'embellir. Puisse-t-Il l'aider à réaliser de mieux en mieux sa belle devise qui était aussi celle de Pie X: "Tout restaurer dans le Christ!"

LAURIER

M. et Mme H. Fradette étaient en visite à St-Lazare avec leur fille Alvine et Della. Ces dernières sont demeurées là pour quelques semaines. M. Adélard Hotte est revenu avec M. H. Fradette pour visiter ses amis de Laurier et de McCreary.

• • •

Mlle Antoinette Dalmé, après une année scolaire terminée à Laurier, est allée rejoindre ses frères à Hamiota, et ses deux amies Fradette à Saint-Lazare.

• • •

Nous sommes tous heureux de revoir parmi nous Rév. Soeur Anatole Marie au couvent de la Présentation de Laurier.

Résultats du Concours de français, 1935

(Suite de la page 8)

GRADE IV (Classe C)

Prix de l'Association des Commissaires de Langue Française

†1.	Charles Auguste Roy, École St-Pierre Nord, Otterburne	96%
*2.	Marie Anne Dornez, École Dugas, Ste-Geneviève	95
*3.	Rose Bernard, École St-Jean, Haywood	94
4.	Marguerite Richard, École Dugas, Ste-Geneviève	93
*5.	Céline Bérard, École Ouest, St-Jean-Baptiste	91
*6.	Thérèse Grégoire, École St-Cuthbert, Lorette	90
*7.	Agnès Owens, École de Vassar	88
8.	Louis Saltel, École Dugas, Ste-Geneviève	87
9.	Irène Robert, École Dugas, Ste-Geneviève	87
10.	Louise Saltel, École Dugas, Ste-Geneviève	85
11.	Henri Joly, École St-Jean, Haywood	85
12.	Arthur Richard, École St-Jean, Haywood	85
13.	Elisabeth Furet, École St-Jean, Haywood	84
14.	Clément Bernard, École St-Jean, Haywood	84
*15.	Aurise Tourond, École Breynat, Sandilands	83
16.	Jeanne Bonot, École de Vassar	82
*17.	Augustine Baillie, École St-Benoit, St-Claude	82
18.	Albertine Dornez, École Dugas, Ste-Geneviève	82
19.	Juliette Duval, École Ouest, St-Jean-Baptiste	81
*20.	Cécile Pantel, École Carnot, N.-D. de Lourdes	78
21.	Victoire Desmarais, École Est, Lorette	78
*22.	Rita Petit, École Coquart, Ile des Chênes	77
23.	Thérèse Déquier, École Dandurand, Haywood	77
24.	Annette Cyrenne, École St-Jean, Haywood	77
*25.	Camille Courcelles, École St-Antoine, Ste-Agathe	77
26.	Graziella Désorcy, École St-Cuthbert, Lorette	77
27.	Antoinette St-Laurent, École Dugas, Ste-Geneviève	75
*28.	Bernard Hébert, École Carey, St-Pierre-Jolys	75
*29.	Mariette Boiteau, École Deux Pointes, Letellier	75
*30.	Eléonor Thick, Couvent de Bruxelles	75
31.	Agnès Jolicoeur, École Haywood, de Haywood	75
*32.	Vincent Desjardins, École Baie St-Paul Est, St-Eustache	75
*33.	Gertrude Parenteau, École St-Roch, La Broquerie	75
34.	Hilda Gaucher, Couvent de Bruxelles	74
35.	Caroline Boiteau, École Deux Pointes, Letellier	73
36.	Priscilla Charpentier, École de Vassar	72
37.	Thérèse Désorcy, École St-Cuthbert, Lorette	72
38.	Fernande Mounier, École Carey, St-Pierre-Jolys	71
39.	Arthur Dubois, École de South-Junction	70
40.	Alice Gagnon, École de South-Junction	69
41.	Alphonse Bédard, École Ouest, St-Jean-Baptiste	69
42.	Jean Marie Gagnon, École Ste-Geneviève, St-Pierre	68
43.	Armande Carrière, École Coquart, Ile des Chênes	68
44.	Paul Rivard, École Molloy, Ste-Elisabeth	68
45.	Hercule Granger, École St-Pie, Letellier	68
46.	Louise Hacault, Couvent de Bruxelles	68
47.	Roland Carrière, École Nord, Otterburne	68
48.	Georges Marion, École Youville, St-Jean-Baptiste	67
49.	Isabelle Philippot, École St-Benoit, St-Claude	67
50.	Alice Desrosiers, École Dugas, Ste-Geneviève	66
51.	Rose Viallet, École Dandurand, Haywood	66
52.	Marie Tognet, École Haywood, de Haywood	66
53.	Victor Désaulniers, École Lévis, Ste-Elisabeth	66
54.	Léon Laramée, École Baie St-Paul, St-Eustache	66
55.	Charles Bazin, École Jeanne d'Arc, N.-D. Lourdes	65
56.	André Dupuis, École Ouest, St-Jean-Baptiste	65
57.	Alice Dubois, École South-Junction	64
58.	Léa Hébert, École Carey, St-Pierre-Jolys	63
59.	Marguerite Desharnais, École Carey, St-Pierre-Jolys	63
60.	Annette Boulet, École St-Félix, Dunrea	63
61.	Jean Jeanson, École St-Cuthbert, Lorette	63
62.	Albert St-Hilaire, École Ste-Geneviève, St-Pierre	62
63.	Emile Audette, École Ste-Geneviève, St-Pierre	62
64.	Fernande Parent, École Taché, St-Joseph	62
65.	Maurice Tougas, École Seaforth, Haywood	62
66.	Annette Bohémier, École Centre, Ste-Anne d. Chênes	62
67.	Jeanne Demers, École Nord, Otterburne	62
68.	René Lallier, Orphelinat St-Joseph, Winnipeg	61
69.	Bernadette Désorcy, École St-Cuthbert, Lorette	61
70.	Angéline Huppé, École de Vassar	60
71.	Germaine Daigneault, École de Vassar	60
72.	Denis Tardiff, École de South-Junction	60
73.	Julie Hacault, Couvent de Bruxelles	60
74.	Denis Desharnais, École Carey, St-Pierre-Jolys	58
75.	Armand Rivard, École Molloy, Ste-Elisabeth	58
76.	Lucien Baril, École Ouest, St-Jean-Baptiste	58
77.	Paul Duval, École Ouest, St-Jean-Baptiste	57
78.	Jacques Robert, École St-Pie, Letellier	57
79.	Félix Le Gourriérec, École Carnot, N.-D. de Lourdes	57
80.	Gérard Piché, Orphelinat St-Joseph, Winnipeg	56
81.	Jean Alarie, École St-Antoine, Ste-Agathe	55
82.	Gérard Vermette, École d'Otterburne	55
83.	Ange Marie St-Onge, École Bourret, Aubigny	54
84.	Ella Desjardins, École Baie S-Paul Est, St-Eustache	54
85.	Edouard Dupas, École St-Julien, Richer	54
86.	Emérie Rainsay, École Lecoq, Ste-Amélie	54
87.	Cordélia Boutang, École de Vassar	53
88.	Alice Huberdeau, École Ellice, St-Lazare	53
89.	Léonard Huberdeau, École Ellice, St-Lazare	53
90.	Alma Laurin, École Est, Lorette	53
91.	Maria Lavallée, École Est, Lorette	53
92.	Jeanne d'Arc Beaudry, École South-Junction	52
93.	Benoit Pelletier, École de Ste-Amélie	52
94.	Lucie Cadieux, École St-Pie, Letellier	52
95.	Rita Boutang, École de Vassar	52
96.	Rita Carrière, École St-Julien, Richer	52
97.	Edithe Lamier, École Lévis, Ste-Elisabeth	51
98.	Gérardine Proulx, École Talbot, Ste-Anne des Chênes	50
99.	Marcien Plante, École Seigneurie, St-Boniface	50
100.	Alphonsine Tognet, École Haywood, de Haywood	50
101.	Camilla Bérard, École St-Martin, Ste-Elisabeth	50
102.	Géraldine Gamache, École Champlain, Laurier	50
103.	Madeleine Vincent, École Talbot, Ste-Anne d. Chênes	
104.	Alida Vandal, École Talbot, Ste-Anne des Chênes	
105.	Lucille Nault, École Sud, St-Pierre-Jolys	
106.	Denise Magnet, École Verdun, Ste-Rose-du-Lac	
107.	Lucienne Larocque, École St-Julien, Richer	
108.	Joseph Charrière, École Centre, Ste-Anne des Chênes	
109.	Gérard Bilodeau, École St-Antoine, Ste-Agathe	
110.	Léontine Berthelette, École St-Etienne, Marchand	
111.	Simone Therrien, École St-Vincent de Paul, Ste-Amélie	
112.	Irène Dumont, École Nord, Otterburne	
113.	Thérèse Gobell, École Nord, Otterburne	
114.	Simonne Robidoux, École Todd, St-Frs-Xavier	
115.	Gracia Landry, École Est, Lorette	
116.	Lucienne St-Godard, École Lévis, Ste-Elisabeth	
117.	Mariette Roche, École St-Vinc. de Paul, Ste-Amélie	
118.	Ovide Lambert, École St-Roch, La Broquerie	
119.	Alphonse Naulin, École Carnot, N.-D. de Lourdes	
120.	Simone Albert, École Chabot, St-Eustache	
121.	Lucille Leclerc, École Baie St-Paul Est, St-Eustache	
122.	Gérard Freynet, École Freynet, Sandilands	
123.	Lucien Jeanson, École St-Cuthbert, Lorette	
124.	Eléonore Champagne, École Freynet, Sandilands	
125.	Roger Bérard, École d'Otterburne	
126.	Roland Leclerc, École Baie St-Paul Est, St-Eustache	
127.	Marcelin Champagne, École St-Avila, St-Norbert	

NOTA

Les prix de Rédaction des Grades IV, V, VII, IX, X, XI et XII sont donnés par le Gouvernement de la République Française et par la Société des Artisans Canadiens-français.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

La situation mondiale du blé

A l'heure actuelle, la situation mondiale du blé est réglée par deux facteurs importants, savoir: (1) la quantité de la récolte de blé précédente qui sera requise par les pays importateurs avant le 31 juillet, et les conditions qui entourent ce mouvement, et (2) le développement de la nouvelle récolte en Europe et dans le Nord de l'Amérique.

L'intérêt dans la production de 1935, dit la revue mensuelle du Service de l'agriculture du Bureau fédéral de la Statistique en date du 21 juin, se porte maintenant sur la récolte de blé dans différentes phases de son développement au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. La récolte est exposée à tant de risques avant qu'elle soit prête pour le marché que l'on ne saurait encore, à l'heure actuelle, en prédire le rendement, mais l'on peut cependant faire plusieurs observations générales basées sur les développements enregistrés jusqu'ici. En premier lieu, il y a des preuves que l'Europe n'aura pas des rendementes par acre dépassant la moyenne et l'on ne voit guère d'indication d'un retour des rendements phénoménaux de 1933.

Les froids qui ont sévi en mai dans l'Amérique du Nord ont sévi également en Europe; on signalait de la neige et de la gelée dans les pays du centre et du nord. On a reçu des rapports défavorables de l'Espagne, du Portugal, et du sud de l'Italie, tandis que l'état de la récolte en France et en Pologne n'est pas aussi favorable qu'il l'était l'année dernière. Dans l'Afrique du Nord, il y aura une réduction considérable de rendement par comparaison à l'année dernière; c'est au Maroc que cette réduction sera la plus forte.

Système proposés pour la vente des bestiaux dans les provinces des prairies

Après une longue étude de la question, le Bureau fédéral des marchés a approuvé les principes des plans du commerce des bestiaux proposés par certains groupes de producteurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, en en faisant cette déclaration, le Bureau a rendu hommage aux éleveurs de l'Ouest qui s'occupaient depuis plusieurs mois d'étudier la Loi sur l'organisation du marché des produits naturels dans ses rapports avec leurs propres problèmes de vente. Le Bureau considère que ce travail constitue un apport des plus utiles à l'industrie animale des provinces de l'Ouest, car il offre aux producteurs de l'Ouest une occasion d'améliorer leur situation, occasion qu'ils n'avaient jamais eue jusqu'ici.

Les trois Bureaux locaux provisoires se mettront immédiatement à l'étude des détails du fonctionnement des plans proposés et de leurs rapports avec les producteurs et les autres intéressés dans l'élevage. Pour expédier les choses, le Président du Bureau fédéral des marchés se propose de rencontrer bientôt les Bureaux locaux provisoires de l'Ouest du Canada.

La vache du pauvre homme

On dit, et avec raison, que la chèvre est la vache du pauvre. Cette définition est très juste car cette bête présente de grands avantages au point de vue économique, mais il ne faut pas oublier que la chèvre, de même que tous les autres animaux de la ferme, exige de bons soins et bonne alimentation, et que celles qui sont négligées ne donnent souvent que de pauvres résultats.

Voici les principaux avantages que présente l'élevage des chèvres; (1) On peut acheter pour une faible somme d'argent un certain nombre de femelles d'une bonne souche qui, bien soignées et bien conduites, fourniront à la famille une provision continuelle de lait tout l'année; (2) il ne faut que peu de choses en fait de bâtiments et de matériel; (3) la plupart des enfants se prennent d'affection pour les chèvres et apprenent bientôt à en prendre soin; (4) beaucoup de gens demeurant sur des petites fermes ou des jardins maraichers, près des villes, peuvent garder une couple de chèvres sans avoir à faire de grosses dépenses pour l'achat de fourrages, et le lait nécessaire à l'alimentation de la famille revient ainsi à très bon marché; (5) les enfants qui apprennent à aimer les chèvres et à en prendre soin, ont beaucoup plus de chance de réussir dans l'élevage des autres bestiaux.

Au Canada, le choix de l'espèce de chèvres est à peu près limité à trois races, savoir, Toggenbourg, Saanen, et Nubie. Le meilleur conseil peut-être que l'on puisse donner à une personne qui ne sait au juste quelle race choisir, serait de parcourir la section des chèvres à l'une ou à l'autre des grandes expositions où l'on accorde des prix pour les chèvres laitières. Il y a de bonnes et de mauvaises familles dans toutes les races; il y a également des espèces ou des lignées qui sont préférables à d'autres. Dans tous les cas, tout ce que l'on sait au sujet des chèvres et de leur élevage se trouve dans la publication que nous venons de mentionner.

Les façons culturales dans le verger

A la station expérimentale fédérale de Morden, Manitoba, nous avons pour coutume de faire passer la herse à disques, la bineuse ou le cultivateur entre les rangées des arbres et des arbustes fruitiers dès que le sol est suffisamment ressuyé en avril. Après cela, nous nous servons principalement pour faire les binages de la désherbeuse cyclone, de la bineuse à dents de herse et d'une houe ou "gratte" plate, fabriquée sur la ferme. Ces instruments sont enfoncés peu profondément pour ne pas abîmer les racines des plants et afin de conserver l'humidité du sol. Toutes les façons culturales sont interrompues à partir de la mi-juillet afin de ralentir l'activité des racines et de favoriser l'aoûtement précoce du bois. Cette pratique est surtout recommandée dans les jeunes plantations où le bois est exposé à s'aoûter, c'est-à-dire à mûrir tard.

Les engrais chimiques ne sont appliqués que dans les plantations bien établies et seulement au printemps, ils sont incorporés dans la terre par les binages.

Les mauvaises herbes peuvent continuer à germer après que les sarclages ou binages ont cessé. Il faut les empêcher de pousser jusqu'à la phase où elles sont en état de produire des graines. Un point fait à temps en vaut mille, et une mauvaise herbe arrachée à temps peut prévenir la pousse de mille autres. Quelques mauvaises herbe éparses ne déparent pas beaucoup sans doute l'aspect du verger et l'arboriculteur peut croire qu'il n'aura aucune peine à se débarrasser au printemps prochain des quelques graines que ces herbes peuvent répandre, mais ce que l'on oublie trop souvent, c'est que les graines éparpillées par les mauvaises herbes peuvent ne pas germer avant dix ou vingt ans. Surveillez le tabouret des champs et les moutardes jaunes sous ce rapport. Dans la plupart des cas, les mauvaises herbes d'août et de septembre peuvent être facilement arrachées à la main.

W. R. LESLIE,
Station expérimentale fédérale,
Morden, Man.

La levée, la conservation et la vente des oeufs

(Notes des fermes expérimentales)

Ayez soin de mettre à la disposition de vos poules des nids profonds, spacieux et vous aurez beaucoup moins d'oeufs cassés. Les oeufs devraient être levés sur les nids au moins une fois par jour et même deux fois, le matin et le soir, par les temps de grand froid ou de grande chaleur, afin d'éviter qu'ils ne gèlent ou qu'ils ne chauffent.

Portez immédiatement les oeufs qeu vous venez de prendre sur les nids dans une cave fraiche, où la température est basse et assez uniforme. Il peut être bon d'ouvrir un ou deux châssis et de remplacer les vitres par des écrans de coton, afin d'assurer une bonne ventilation qui emportera l'excès d'humidité ou les odeurs. Ne lavez jamais les oeufs sales avec de l'eau; frottez-les avec du gros papier de sable. Les taches disparaitront si vous appliquez un peu de vinaigre sur un linge propre. Le lavage des oeufs détruit l'enduit protecteur et les oeufs lavés sont classés dans une catégorie inférieure.

A la station expérimentale fédérale de Harrow, Ontario, nous nous servons de ripes ou copeaux propres de pin pour les nids, et cette litière nous a donné les meilleurs résultats. Elle facilite le nettoyage des nids et fait un meilleur coussin que le foin ou la paille hachés.

A cette saison de l'année les coques des oeufs sont plus exposées à être fragiles, cassantes, à cause des fentes de cheveux; souvent également leur contenu est de qualité inférieure à cause des jaunes "d'herbe" ou foncés; un mirage soigneux s'impose donc si l'on veut obtenir les meilleurs prix. Mirez vos oeufs et classez-les conformément aux règlements canadiens du classement et emballez les expéditions destinées au commerce de gros dans des cartons propres et des bonnes caisses.

Pour un commerce spécial, de choix, les oeufs peuvent être mis dans des cartons propres portant une bande ou un cachet gommé qui garantit la qualité du contenu.

W. T. SCOTT,
Station expérimentale fédérale,
Harrow, Ont.

NOTES AGRICOLES

L'usage du macaroni canadien se répand de plus en plus en Chine. En 1934 les importations de macaroni canadien sur Hongkong ont été plus grandes que les importations combinées d'Italie et de France.

Une étude conduite pendant trois ans par le Service de la production économique des fibres industrielles de la Division des fermes expérimentales, a fait voir que la graine de lin produite au Canada donne une quantité de filasse plus forte mais une quantité de graine moins forte par acre que la graine importée.

Pendant l'année 1934 le Canada est venu deuxième sur la liste des meilleurs clients du Japon pour le thé.

Le printemps de cette année sur la côte de Vancouver fournit un exemple éloquant des contrastes du climat au Canada; le temps a été non seulement tardif et froid mais très sec également, il n'est pas tombé une seule goutte de pluie pendant 47 jours à venir jusqu'au 11 juin (date de la publication du rapport).

Le jus de pommes est peut-être la matière première la plus facile à trouver pour la fabrication du vinaigre dans la plupart des parties du Canada, et il se fait plus de vinaigre de cidre que d'autres espèces à la maison.

La farine vient toujours au premier rang des produits que le Hongkong importe du Canada, et la quantité importée en 1934, de même que celle des autres produits canadiens, a accusé une augmentation sur celle des années précédentes.

Un grave inconvénient des tourbillons de poussière et qui est rarement mentionné, c'est qu'il est impossible d'empêcher la poussière de pénétrer dans les maisons pendant que le vent souffle. Il faut endurer la terre et la poussière dans les aliments, dans les lits, les meubles et sur les planchers jusqu'à ce que le vent tombe, et enlever ensuite la couche épaisse qui s'est accumulée partout pour recommencer après la tempête suivante.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 23 juillet 1935, des soumissions pour l'érection et l'achèvement d'un édifice public à Elkhorn, Manitoba, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressée au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Elkhorn, Man."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident édifice de la douane, Winnipeg, Man., ainsi qu'au bureau de poste de Elkhorn, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie de chemins de fer Nationaux du Canada et ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque— Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Ministère des Travaux publics,
Par ordre,
N. DESJARDINS
Secrétaire.

Ottawa, le 29 juin 1935.

Votre abonnement est-il à la veille d'expirer? Hâtez-vous de le renouveler.



[illegible]

[illegible]

CHAPITRE XXVIII

[illegible]

ces, toutes les chinoiseries des nuances de sa belle-sœur.

Et il y était allé!

Il avait commandé le grand carillon, et donné aux sonneurs un pourboire royal à la hauteur de son triomphe.

Car, c'était son triomphe, à lui aussi, à lui surtout!

Qu'aurait fait sa pauvre belle-sœur sans lui, sans sa grosse main velue pour sans cesse renouer les fils cassés, pour arrêter les lettres, pour s'asseoir copieusement sur l'idéal stupide de ce jeune homme et l'aplatir avec acharnement comme une crêpe de blé noir!...... Ah! ma petite Lolita, vous pourrez m'embrasser tout à l'heure, vous ne savez pas...... vous ne saurez jamais tout ce que vous me devez!

Le recteur de Noirmoutier fit un discours énergique, un discours difficile où il avait à éviter bien des écueils, et qui ne ressemblait en rien à celui que, l'an dernier, Dominique avait entendu dans la rude église des Grandes-Carrières, mais un discours que l'abbé Firmin aurait aimé.

Il rappela la grande, mais si sérieuse beauté du mariage. Les fiançailles, c'était la bague jolie avec sa pierre précieuse, son émeraude, son saphir, son rubis, sa perle à l'orient délicat. Le mariage, lui, c'était l'anneau...... l'anneau d'or, sans doute, mais l'anneau tout de même!

—Quand un évêque est sur le point de consacrer un sous-diacre — et le recteur fixait Dominique— il lui dit: "Arrêtez!...... Jusqu'ici vous êtes libre...... Hactenus, liberi estis...... Mais si vous persévérez dans votre généreux dessein, il ne vous sera jamais plus permis de revenir en arrière." C'est une parole d'une gravité semblable que vous adresse aujourd'hui cette Eglise, à laquelle vous venez demander la consécration de votre union...... Elle vous rappelle que les paroles solennelles que vous allez prononcer pour vous donner l'un à l'autre, auront leur retentissement jusque dans l'éternité!......

Et ce recteur de marins, tout en évitant les écueils qu'il présentait à fleur d'eau, scandait toutes ses paroles, si bien qu'aucune n'était perdue, et que chacune allait là où elle devait aller.

Au début, Lolita regardait sa bague, une aigue marine, verte comme l'Océan au pied de la Turquoise; et, à la fin du discours, Dominique regardait son âme: "Hactenus liberi estis!...... Jusqu'à présent, vous êtes libre......"

Libre, il l'était encore!......

Le héros pouvait surgir tout d'un coup du fond de l'abîme...... le héros à la volonté tendue formidable...... le héros qui, d'un geste désespéré, briserait les liens de fer et de fleurs...... le héros qui s'arracherait à la tendresse des bras éperdus, des bras de sa fiancée et de sa mère et qui s'en irait, à jamais cette fois...... à tout jamais, vers le toujours sublime rêve......

Cela dura une seconde...... comme le dernier ressaut de vie chez ceux qui vont mourir......

La voix du recteur retentit dans le silence de la chapelle:

—Dominique Yholdy, vous consentez à prendre Lolita de Preuves, ici présente, pour votre femme et légitime épouse......?

—Oui.

—Vous promettez et jurez de lui garder fidélité, comme un fidèle époux......?

—Oui.

—Lolita de Preuves, vous consentez à prendre Dominique Yholdy, ici présent, pour votre mari et légitime époux?

—Oui.

—Vous promettez et jurez de lui garder fidélité, comme une fidèle épouse le doit à son époux......?

Oui.

—Ego conjugo vos in matrimonium in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti......

C'était fini...... à jamais fini!......

Un grand oiseau, les ailes brisées, gisait invisible sur le pavé du temple, entre l'autel et le prie-Dieu de velours où Dominique se regardait......

CHAPITRE XXIX

Et ce fut la lune de miel.

La dispensatrice était Lolita.

Mise très au courant du caractère de Dominique par Mme Yholdy, et ajoutant à cette expérience d'autrui son instinct de fine petite femme, elle se garda bien, comme tant d'épouses simplistes, de jeter d'un seul coup tout le bonheur possible aux pieds de son jeune mari.

D'abord, elle se fit "princesse lointaine" en se justifiant devant elle-même de cette attitude. Si elle voulait garder son mari—et elle le voulait—elle devait en prendre les moyens. Et elle les prend d'une telle manière qu'elle pourait, pense-t-elle, se proposer en modèle aux jeunes épouses de son temps.

Pour elle, Dominique n'est, et ne sera jamais définitivement conquis. Elle connait, et elle a médité la fameuse phrase de l'abbé Firmin: On ne garde que ce qu'on défend.

Elle défend son mari.

N'importe quelle vraie Parisienne peut venir dans l'île. Lolita par son goût, son soin, son tact, lutterait avantageusement avec elle. Jamais Dominique ne la voit négligée, jamais inactive; sa maison est tenue avec une attention qui désole les domestiques.

La Turquoise est un chalet très important avec deux entrées distinctes: l'une sur la grande allée qui va vers l'estacade; l'autre plus intime, dans une charmille conduisant à la mer.

Les jeunes mariés choisirent naturellement cette dernière, et eurent, pour eux seuls, tout un côté de la maison.

Lolita n'aimait pas l'oncle...... et pourtant!...... Sa nature pachydermique répugnait à la fine petite qui était la sienne. Prudemment, mais très fermement, elle sut le tenir à distance. Par contre, elle était intime avec Mme Yholdy, et ne savait comment lui témoigner sa reconnaissance.

—Ma chère maman, c'est à vous que je doit tout, comment pourrai-je jamais m'acquitter de ma dette?......

—En rendant Dominique heureux.

—Mais il l'est!

—Il l'est...... et il ne l'est pas. Hier encore, il regardait en dedans...... Vous savez......? quand ses yeux ont l'air de fixer obstinément quelque chose en lui-même?

—Oui, je les surveille, ces yeux-là!...... Il faut l'occuper, le distraire, l'arracher à ses souvenirs.

Et Lolita exposait ses projets; tout son plan était déjà prêt: on passerait l'été là, mais en cherchant à acheter une vieille demeure à Noirmoutier qui en compte de si belles. Lolita connaissait bien l'abbé de Paris qui possédait la Garennerie...... c'était même lui qui l'avait préparée à sa première Communion. Sans doute, il ne devait pas être très fier de son élève, mais cette circonstance procurait un prétexte pour commencer une conversation. Et après l'abbé Firmin, Lolita pourrait peut-être inscrire son confrère à son tableau de chasse. Le tout serait de l'amener à lui céder la Garennerie, un peu mystérieuse, et tellement noirmoutrine! Là, ce serait le rêve!...... Etre bien chez soi, au bord de l'Océan, isolés et près de tout, à l'ombre d'arbres séculaires, avec une vue plus proche sur le petit village de Vieil que Dominique aimait tant. La Garennerie était une ferme, dont les bâtiments existaient encore; on pourrait ainsi avoir une vache, une basse-cour, chevaux et voiture; on achèterait la pêcherie d'en face, à gauche du Cob, et elle fournirait à chaque marée du poisson frais. Et puis, il y avait, parait-il, une chapelle calme et blanche...... Elle ferait tant plaisir à Dominique!

—Attention, Lolita!......

La jeune femme se mit à rire joyeusement:

—Voyons, belle-maman, maintenant, il n'y a plus rien à craindre!

—En principe, ma chère enfant, il y a toujours quelque chose à craindre: "Si tu es heureux, au point d'être tranquille...... prends garde! le malheur est à ta porte!......" Et puis, nous parlons peut-être pour ne rien dire. Cet abbé que vous connaissez, consentira-t-il à vous céder sa Garennerie?

—J'ai bien peur que non!...... Lui aussi aime beaucoup l'île...... Mais enfin, on peut réussir à le faire changer d'avis. Il ne serait pas le premier......

—Et si vous n'y arrivez pas?

—Nous chercherons autre chose. Ce que je veux, c'est ne plus être en location, et dans le sillage de cet oncle exaspérant!...... Si nous trouvons une propriété à acheter, alors je suis en bien meilleure posture pour occuper Dominique, l'empêcher de rentrer en lui-même de tous ses souvenirs au moment de le guetter.

Mme Yholdy embrasse alors Lolita avec effusion:

Je vois que vous m'avez bien comprise et que déjà vous le connaissez, mon pauvre cher grand! Vous avez dit le mot juste, celui qui résume toute la situation: "Il faut, à tout prix, l'empêcher de rentrer en lui-même."

—Et cet hiver, nous irons en Italie.

—Parfait!...... Dominique est artiste, vous aussi...... Vous communierez aux mêmes choses, et cela fera oublier l'autre communion.

Lolita mettait en pratique ce qu'elle disait. Chaque jour Dominique était occupé. Le père Crépier devenait le matelot attitré de la Turquoise, avec obligation d'être là tous les jours. Dominique n'avait jamais autant couru la baie que depuis son mariage, allant chercher des homards jusque sur les rochers des Boeufs, parce que Lolita en désirait brusquement, avec une ardeur qui ne pouvait plus attendre.

Puis ce fut autre chose.

On visita des propriétés...... On alla en plein bocage vendéen chercher une paire de chevaux.

Lolita eut aussi la passion des vieux meubles. Le curé de la Guérinière en possédait de superbes; on explora les villages de la côte, et on visita ceux qui étaient en bordure du continent.

Chaque semaine avait son objectif, Dominique en était presque fatigué. Il avait tant voyagé cet hiver qu'il ne trouvait rien de meilleur que de rêver devant la mer, sur le balcon de la Turquoise, ses deux chiens à ses pieds, pendant que Lolita faisait de la musique à côté de lui.

Cette fois, vraiment il l'aimait, sa petite Lolita. Il ne fallait presque pas qu'elle s'absentât.

—Si tu savais, lui disait-il, comme le chalet me parait vide quand tu n'es pas là......

—Mais j'espère bien!......

Et les semaines passaient, rapides.

On était déjà en juillet, et il semblait que le mariage fût d'hier.

Un à un, les chalets s'ouvraient; on recommençait à rencontrer dans le Bois les petits enfants et les ânes gris, Germain et Germaine...... Les plages se piquaient de jolies notes de couleur; le vapeur de Pornic avait fait sa réapparition à l'estacade.

Presque chaque soir, Dominique allait à la plage des Dames, et appelait sa jeune femme:

—Lolita, tu ne viens pas avec moi......?

—Si tu veux......

—Si je veux!......

Et par ces allées tant de fois parcourues et toujours nouvelles, ils devisaient comme de tout jeunes gens qu'ils étaient tellement encore. Dominique, à ces moments, redevenait bien lui-même; il avait de nouveau des fusées de gaieté, des enthousiasmes subits. On riait en les rencontrant si heureux, presque si gamins. Ils faisaient souvent un crochet par Ker-Minnie, et revenaient avec des provisions et les grosses nouvelles locales.

Car, pour Dominique, le reste du monde n'existait plus. Noirmoutier était devenu tout...... Jamais le jeune marié n'ouvrait un journal, et il ne savait les nouvelles de Paris que le jour où l'oncle les criait dans le chalet.

(A suivre)